



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

**DOMAINE :** Sciences de l'Education et de Formation

**MENTION :** Professorat de l'enseignement secondaire    **SPECIALITE :** Histoire-Géographie

**GRADE :** Licence/BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

**LE DOSSIER DOCUMENTAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT/  
APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE ET DE LA  
GEOGRAPHIE : STRATEGIE ET UTILISATION POUR UNE  
PRATIQUE DE CLASSE EFFICACE (CEG DJASSIN  
COMME BASE D'ETUDE)**

Présenté par

Abel AGBANOU

Sous la direction de

Antoine Yves TOHOZIN

Maître de conférences

DGAT/FLASH/UAC

Soutenu, le 07/09/2015

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	3
SIGLES ET ACRONYMES.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
RESUME.....	6
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
CHAPITRE 1 <sup>er</sup> : CADRES THEORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	9
1-1. Cadre théorique.....	9
1-2. Cadre géographique.....	12
1-3. Cadre méthodologique.....	15
CHAPITRE 2 <sup>e</sup> : Présentation des résultats relatifs à l'utilité, aux problèmes de réalisation et d'utilisation du dossier documentaire.....	27
2-1. Intérêt/utilité du dossier documentaire dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie.....	27
2-2. Problèmes liés à l'utilisation du dossier documentaire, outil d'enseignement/apprentissage.....	30
2-3. Proposition de démarches de réalisation d'un dossier documentaire .....	35
CONCLUSION.....	46
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	47
WEBOGRAPHIE.....	48
LISTE DES TABLES ET DES FIGURES.....	49
ANNEXE.....	50
TABLES DES MATIERES.....	55

## *DEDICACE*

*A*

- Ma mère **Rosine EBLOHOUE** dont l'amour et le soutien me font quotidiennement grandir
- Mon feu père **Houimatindé Christophe AGBANOU** pour m'avoir envoyé à l'école. Que son âme se réjouisse car l'arbre qu'il a planté porte ses fleurs

## **SIGLES ET ACRONYMES**

**APC** : Approche Par Compétences

**BAPES** : Brevet d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire

**CAPES** : Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire

**CAEB** : Conseil des Activités Educatives du Bénin

**CDIP** : Centre de Documentation et de l’Information Pédagogique

**CEG** : Collège d’Enseignement Général

**CEDEAO** : Communauté des Etats de l’Afrique de l’Ouest

**CFPEEN** : Centre de Formation du Personnel d’Encadrement de l’Education Nationale

**DIP** : Direction de l’Inspection Pédagogique

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**INFRE** : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

**JPN** : Jardin des Plantes et de la Nature

**LARD** : Laboratoire d’Aménagement Régional et Développement

**SA** : Situation d’Apprentissage

**UAC** : Université d’Abomey-Calavi

## REMERCIEMENTS

C'est pour nous un grand devoir d'exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont incité, permis et favorisé la réalisation de ce travail.

Il s'agit notamment :

- du professeur **Yves Antoine TOHOZIN**, Maître de conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, qui malgré ses multiples occupations a accepté superviser ce travail avec beaucoup de rigueur scientifique ;
- de madame **Justine do REGO**, notre encadreur pendant nos périodes de stage au CEG Djassin, pour sa contribution à notre ascension professionnelle et son aide très précieuse lors de nos recherches pour la réalisation de ce travail ;
- de tous les inspecteurs d'Histoire et Géographie et de tous les enseignants de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo qui ont participé à notre formation ;
- de tous les camarades de la troisième promotion Histoire-Géographie de la formation initiale intégrée pour la solidarité dont ils ont fait preuve ;
- de notre oncle **Sévérin EBLOHOUE** pour son sens d'amour maternel et de générosité qui nous accompagnent depuis notre entrée à l'ENS ;
- de notre grande sœur **Florence AGBANOU** pour ses conseils et soutiens ;
- de tous les professeurs et élèves, pour avoir accepté de répondre à nos multiples questions ;
- de tous nos frères, sœurs, cousins et cousines pour leurs soutiens et encouragements.

Nous prions également messieurs les membres du jury de bien vouloir accepter l'expression de nos vifs remerciements pour leur disponibilité à évaluer la qualité de ce document.

## **RESUME**

*Le dossier documentaire est une technique d'enseignement/apprentissage en classe d'Histoire et de Géographie en vigueur au second cycle qui répond aux objectifs de l'APC. Cette technique présente des avantages aussi bien pour l'apprenant que pour l'enseignant. Mais, il est à remarquer que le dossier documentaire continue d'être la risée des enseignants qui ignorent l'utilisation de cette technique dans leurs pratiques de classe surtout au CEG Djassin. Les recherches effectuées ont révélé une multitude de raisons de cette ignorance vis-à-vis du dossier documentaire: problèmes de formation des enseignants et de vulgarisation de la technique du dossier documentaire, problèmes au niveau des élèves et problèmes de sources d'informations. Toutefois, faire du dossier documentaire une technique vectrice d'innovation dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie au premier cycle est le but réel de ce présent travail. C'est pourquoi, une démarche méthodique est donc nécessaire pour aider les enseignants à faire apprendre leurs apprenants dans le processus d'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie.*

Mots clés: Dossier documentaire, CEG Djassin, enseignement/apprentissage, Histoire, Géographie

## INTRODUCTION

Le développement d'une nation est tributaire de la qualité des ressources dont elle dispose car, un individu bien formé, bien éduqué, est un individu compétent, pétri d'initiatives et de créativité, un sujet capable d'apporter des solutions aux problèmes de développement auxquels son pays se verra confrontés (AMOUSSOU et al, 2009). Pour répondre à cet idéal, les différents dirigeants de la République du Bénin n'ont jamais cessé de faire des réformes de notre système éducatif. Les dernières réformes opérées ont permis d'aboutir aujourd'hui à l'approche par compétences.

En effet, à une époque caractérisée par la rapidité des mutations sociales, l'évolution accélérée des connaissances, le libéralisme généralisé associé à une compétitivité accrue, l'Etat a l'obligation d'assurer, plus que jamais à ses citoyens une éducation de qualité qui les rend performants par l'acquisition de réelles compétences techniques, en développant en eux l'esprit d'initiatives, le goût de la recherche et la prise de conscience de leur responsabilité dans la transformation de la société (INFRE, 2007). Ainsi depuis plus d'une décennie, l'école béninoise vise à mettre en œuvre des moyens propres à former, à développer physiquement, affectivement, moralement l'apprenant par l'exploitation, l'orientation, la valorisation des ressources de son être.

Ces objectifs ne seraient atteints que par la mise en place des techniques de la pédagogie active qui demande aux apprenants « d'observer, de faire des recherches, de tirer des conclusions à partir des données ou former des hypothèses » (GADO), du moins qui donne aux apprenants plus d'occasions de participer à la construction du savoir. Ainsi, en Histoire et en Géographie, le dossier documentaire fait partie de ces techniques pédagogiques utilisables dans le processus de l'enseignement/apprentissage selon l'APC.

Rendre fonctionnelle et adapter la technique du dossier documentaire au niveau des apprenants du premier cycle comme technique vectrice d'innovation dans le processus d'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie est-il possible.

C'est pour tenter de répondre à cette question que nous avons choisi de murir notre réflexion sur le sujet : « **Le dossier documentaire dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie : stratégie et utilisation pour une pratique de classe efficace.** »

Ce travail est structuré en deux chapitres. Le premier présente les cadres théorique, géographique, et méthodologique. Le second est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de nos recherches. Enfin il sera proposé une démarche de réalisation et d'exploitation de ladite technique pour permettre aux enseignants de bien utiliser le dossier documentaire dans leurs pratiques de classe et faire efficacement apprendre les apprenants.

## CHAPITRE 1<sup>er</sup> : Cadres théorique, géographique et méthodologique

### 1-1. Cadre théorique

#### 1-1-1. problématique

La méthode active veut que l'apprentissage soit fondé sur le constructivisme et le socio-constructivisme basés sur la stratégie de résolution de problème qui est le processus d'identification puis de mise en œuvre d'une solution à un problème. L'individu apprenant qui évolue suivant ce principe se trouve dans une situation où aucun autre individu ne pourrait changer sa mentalité ni son comportement. Mais « *Le seul apprentissage qui influence le comportement d'un individu est celui qu'il découvre lui-même et qu'il s'approprie* » (ROGERS cité par Burzicki et al, 1993). Ainsi découvrir devient alors un processus qui prépare l'individu à l'acquisition d'une certaine qualité qui assure son développement psychique et intellectuel.

En effet, dans le contexte actuel des différents systèmes éducatifs qui existent dans le monde, le sujet apprenant est l'acteur privilégié de son apprentissage. Toute l'action pédagogique de l'enseignant converge vers lui (apprenant). L'enseignant est alors vêtu d'une "toge" de guide, de facilitateur et d'entraîneur. Son rôle est d' « *enseigner comment on peut chercher, valider, assimiler des connaissances et s'en servir de base pour un apprentissage nouveau, pour forger de nouveaux objectifs ou des idées nouvelles ou simplement les modifier et pour permettre une prise de décision rationnelle* » (GOBLE et PORTER, 1977). Par-là, l'enseignant est moins une source ou un fournisseur que celui qui conduit vers les sources, arrange des occasions d'apprentissage, enseigne les techniques de pensée et de recherche. Il se doit donc de créer les conditions nécessaires pour que l'apprentissage de l'élève ait lieu. Comment s'y prendre ? Avec des méthodes innovantes prescrites pour l'enseignement de sa discipline. C'est ce que GOBLE et PORTER reviennent confirmer en affirmant que « *le maître, aujourd'hui, participe (...) à la mise en pratique de nouveaux procédés en utilisant toutes les ressources des moyens et des méthodes modernes d'éducation* ».

Par ailleurs, en classe d'Histoire et de Géographie, le dossier documentaire constitue « une des démarches utilisables pour que les élèves écrivent et apprennent de l'Histoire ». En outre, le dossier documentaire constitue un outil pédagogique mis à la disposition des enseignants en Histoire et éducation à la citoyenneté. En travaillant sur les dossiers les apprenants apprennent à recourir aux méthodes historique et géographique pour interpréter

les documents qui leur sont fournis et les mettent également au contact avec les acteurs et les témoins de l'histoire.

De toute évidence, les finalités propres au dossier documentaire correspondent à coup sûr aux objectifs de l'Approche Par Compétence (APC) et aux orientations générales de l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie dont les valeurs intellectuelles incitent notamment l'enseignant à :

- permettre aux apprenants d'acquérir le savoir en faisant, à apprendre à se prendre en charge ;
- développer chez l'élève l'esprit critique ;
- doter l'élève de capacité à faire preuve de curiosité intellectuelle ;
- accroître en l'élève la capacité d'analyse, d'établissement de liens et de synthèse devant tout phénomène (Programme d'étude classes secondes, 2009).

En République du Bénin, l'idée d'introduire le dossier documentaire dans les pratiques de classe en enseignement de l'Histoire et de la Géographie remonte à Mai 1995 (programme d'étude 2<sup>ndes</sup>, 2009). Cependant, force est de constater que cet outil pédagogique tant souhaité par ses promoteurs comme technique d'amélioration des méthodes d'enseignement alors transmissives est resté dans les intentions, et on ne note qu'une utilisation restreinte du dossier documentaire par les enseignants dans leurs pratiques de classe.

Au CEG de Djassin, le constat est encore le même. Les enseignants n'accordent guère d'intérêt au dossier documentaire dans leurs pratiques de classe et l'on est à même de se demander les raisons d'une telle ignorance vis-à-vis de cette technique d'enseignement.

Ainsi, dans le but de tenter une orientation aux pratiques de classe des enseignants en Histoire et en Géographie et particulièrement fondées sur le dossier documentaire, il convient de répondre à certaines questions :

- En quoi la technique du dossier documentaire est-elle utile dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie ?
- Pourquoi les enseignants dans leur majorité sont réticents à utiliser le dossier documentaire comme méthode pédagogique dans leurs pratiques de classe ?

- Quelles sont les stratégies de réalisation et d'exploitation d'un dossier documentaire pour une pratique de classe efficace en Histoire et Géographie ?

### **1-1-2. Hypothèses de travail**

Pour mener à bien le travail, il est important d'anticiper sur les questions qui viennent d'être posées en apportant certaines réponses pour la réussite de la recherche.

- Le dossier documentaire est une technique très utile dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie.
- Plusieurs problèmes ou difficultés empêchent la mise en œuvre du dossier documentaire par les enseignants.
- La stratégie de réalisation et d'exploitation du dossier documentaire rend efficace l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et la Géographie.

### **1-1-3. Objectifs**

#### **1-1-3-1. Objectif global**

Le présent travail vise à montrer l'intérêt du dossier documentaire afin de permettre à tous les enseignants d'Histoire et de Géographie de l'utiliser dans leurs pratiques de classe comme outil pédagogique à tous les niveaux d'enseignement/apprentissage.

#### **1-1-3-2. Objectifs spécifiques**

Il s'agit de:

- Faire ressortir l'utilité ou l'intérêt du dossier documentaire dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie ;
- identifier les raisons qui expliquent la réticence des enseignants à utiliser le dossier documentaire dans leurs pratiques de classe ;
- proposer une stratégie de réalisation et d'exploitation du dossier documentaire pour rendre efficace l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie.

## 1-2. Cadre d'étude

### 1-2-1. description du cadre d'étude

Le collège d'enseignement général (CEG) de Djassin se localise dans la commune de Porto-Novo. Cette commune, « capitale d'un pays côtier de 114 763km<sup>2</sup> située au Sud-est du Bénin, est limitée au Nord par les communes d'Akpro-Mésséréte et d'Avrankou, à l'Est par la commune d'Adjarra, au Sud par la commune de Sèmè-Podji et à l'Ouest par la commune des Aguégus. Elle comprend cinq (05) arrondissements répartis en quatre-vingt-six (86) quartiers de ville » (AGOSSOU, 2010). Située à 30 kilomètres de Cotonou et sur une superficie de 50km<sup>2</sup>, Porto-Novo est longée par l'un des plus grands fleuves du pays qui a donné son nom au département dans lequel elle se trouve : département de l'Ouémé.

L'accroissement de sa population et l'augmentation du taux de la scolarisation des enfants ont conduit à la naissance de plusieurs collèges parmi lesquels figure le CEG de Djassin. En effet, ce collège a vu le jour en 1971 avec Feu Joseph BOSSOU. Il est situé dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, précisément dans le quartier de Djassin Zounmè (figure 2). Il est limité au Nord par l'école primaire publique de Djassin et la direction générale de la Croix Rouge Bénin, au Sud par l'évêché du Diocèse de Porto-Novo, à l'Est et à l'Ouest par une série d'habitations. Implanté sur une superficie de 60 000 m<sup>2</sup>, le collège présente plusieurs aspects qui caractérisent son environnement. Selon les investigations, le premier aspect est centré sur les infrastructures qui se présentent comme suit : les salles de classes réparties en sept (07) blocs, un bloc administratif et un laboratoire. Le deuxième aspect concerne les installations sanitaires et un terrain pour les activités sportives. Ce collège qui ne possède pas de bibliothèque est logé dans une commune qui abrite les plus grands centres de documentation du pays tels que les Archives nationales, la bibliothèque nationale, la bibliothèque départementale de l'Ouémé-Plateau, le centre de documentation et de l'information pédagogiques de l'INFRE, la bibliothèque du Conseil des Activités Educatives du Bénin (CAEB) pour ne citer que ceux-là.

En ce qui concerne les grands traits humains, il est important de mentionner que le CEG de Djassin dispose de 33 groupes pédagogiques. Parmi tous les enseignants qui interviennent dans le collège, on dénombre 9 professeurs d'Histoire-Géographie (pour le compte de l'année 2014-2015). Son effectif général est évalué à 1537 élèves dont 1118 au 1<sup>er</sup> cycle soit 555 garçons et 563 filles et 419 au second cycle soit 270 garçons et 149 filles

(Tableau d'analyse des résultats de fin d'année 2014-2015). La moyenne de l'effectif de chaque classe est de 50 apprenants au 1<sup>er</sup> cycle et de 40 apprenants au second cycle. Soulignons pour finir que cet établissement abrite les examens nationaux de fin d'année.

Les figures 1 et 2 ci-après illustrent la situation géographique et le plan du CEG de Djassin.

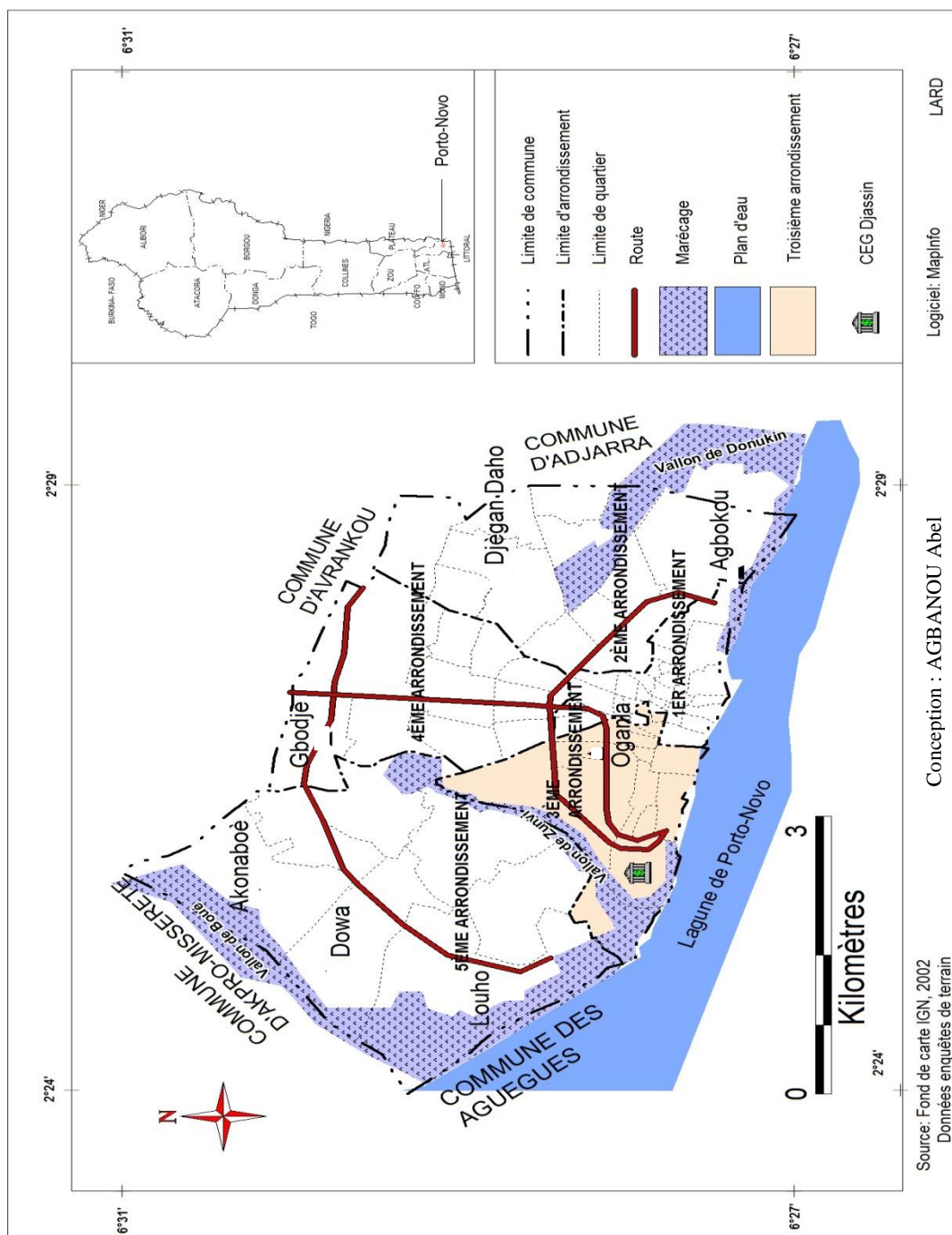


Figure 1 : Situation géographique du CEG Djassin

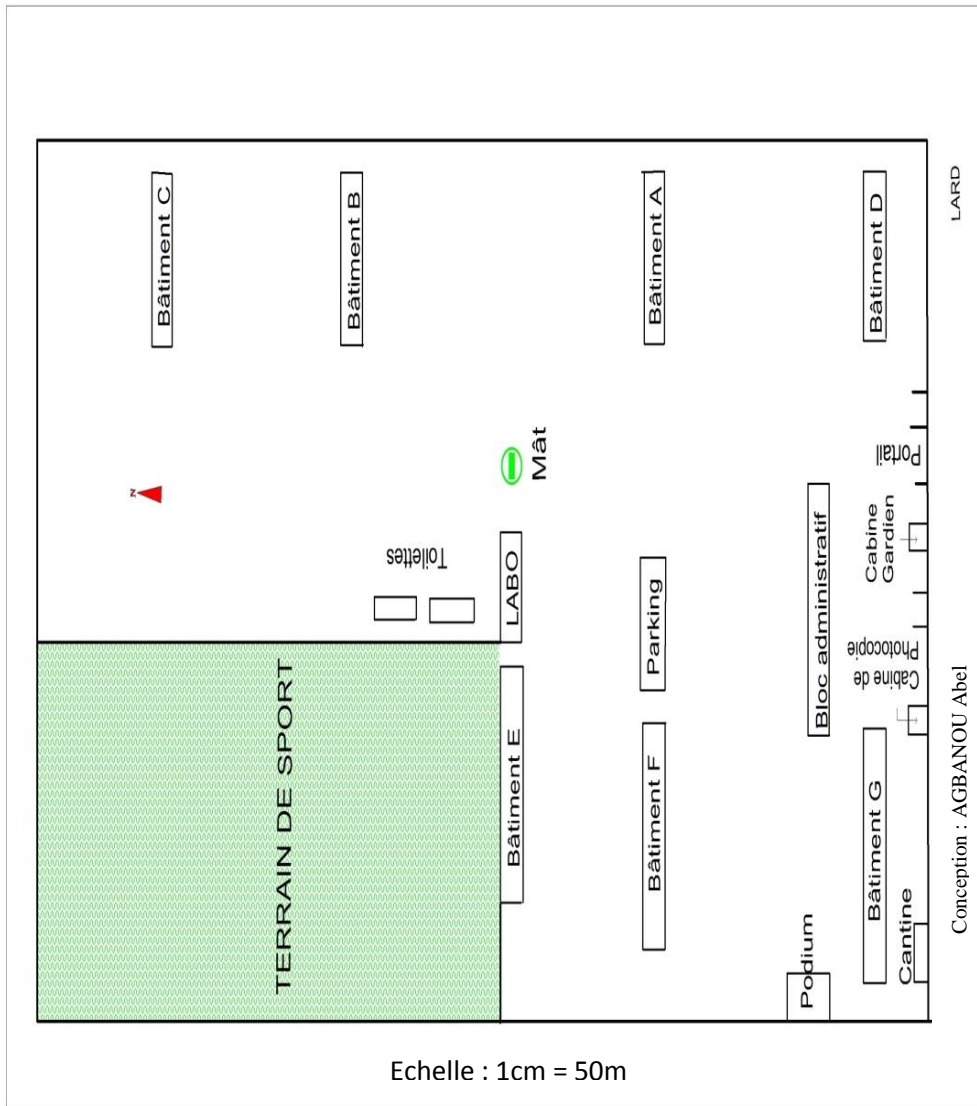


Figure 2: Plan du CEG Djassin

### **1-3. Méthodes de recherche**

L'adoption d'une bonne méthodologie s'avère nécessaire pour la réussite de tout travail scientifique. Ainsi, dans le cadre de cette étude, il sera procédé à une recherche documentaire d'une part, mais également aux travaux de recherche sur le terrain, d'autre part.

#### **1-3-1. Recherche documentaire**

La recherche documentaire concerne spécialement la collecte de la documentation, la revue de littérature et les clarifications de concepts.

##### **1-3-1-1. Collecte de la documentation**

La présente étude documentaire est faite à travers les différentes recherches dans les bibliothèques et sur quelques sites internet afin de consulter les ouvrages (livres, articles et mémoires), qui portent sur l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie. En outre, une lecture approfondie de ces ouvrages permet de mieux comprendre la stratégie de réalisation d'un dossier, son utilisation et les intérêts liés à l'enseignement /apprentissage par dossier documentaire.

Le tableau I ci-dessous présente la synthèse de la recherche documentaire.

**Tableau I** : Nature et qualité des documents consultés selon les différents centres de documentation

Centres de documentation parcourus	Nature des documents consultés	Types d'informations recueillies ou obtenues	Etat et qualité des informations recueillies
Bibliothèque Nationale à Porto-Novo	Livres	Informations relatives à la pédagogie et à l'enseignement en république du Benin	Ces informations cadrent peu avec notre sujet.
Bibliothèque de l'ENS/Porto-Novo	Livres	Informations relatives à la pédagogie, à la didactique de l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie	Les informations cadrent peu avec le sujet d'étude
Centre de documentation et d'information pédagogique (CDIP) de l'INFRE/ Porto-Novo	Livres, rapports, mémoires et dictionnaires	Informations relatives à la stratégie de réalisation du dossier documentaire	Ces informations sont anciennes et cadrent avec le sujet d'étude
Bibliothèque du CFPEEN/ Porto-Novo.	Ouvrages et dictionnaires	Informations relatives à la pédagogie et aux techniques d'enseignement des deux disciplines	Ces informations sont récentes et cadrent peu avec le sujet d'étude.

Source : Enquête de terrain, juin 2015

### 1-3-1-2 Revue de littérature

La revue documentaire faite au cours des recherches a permis de faire l'état de la question en rapport avec le sujet. Ainsi, dans son ouvrage intitulé : « Didactique de

Géographie » (2012), **Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER**, en évoquant les différentes techniques utilisables en enseignement de Géographie aborde le dossier documentaire comme étant un jeu pédagogique. Selon elle, ce jeu technique séduit plus d'un enseignant en ce sens que ses apports sont évidents tant sur le plan de la motivation des élèves que sur le plan de l'efficacité. A en croire l'auteur, ce jeu pédagogique donne du sens aux apprentissages et met les élèves dans un contexte d'action, en situation de résolution de problèmes et de favoriser la prise de décision. Aussi, le dossier documentaire induit-il un autre rapport au savoir en amenant les élèves à les construire eux-mêmes progressivement. Par ailleurs, dans le document « **Programme d'étude de la classe de secondes** » (2003) élaboré par la Direction de l'Inspection Pédagogique (DIP), le dossier documentaire est présenté comme un outil pédagogique qui fait appel à plusieurs techniques. Selon ce document le dossier documentaire est une technique qui libère toute l'initiative de l'apprenant. Car c'est à lui de choisir la forme à donner au dossier en vue de le présenter. Cette technique libère l'apprenant de sa timidité puisqu'il est obligé de soutenir son dossier. Elle oblige l'apprenant pour sa réussite à maîtriser d'autres techniques telles que la recherche documentaire, l'interview, l'exposé.

Ce même document révisé en 2009 caractérise le dossier documentaire comme une technique pédagogique, une situation d'enseignement/apprentissage /évaluation à part entière dont les fonctions sont multiples. Selon ce document, la pratique du dossier documentaire propose des sujets d'études structurés par des objectifs, des savoirs (notions, contenus) et méthodes (études de tous types de documents, organisation de groupe, planification des tâches, gestion du temps). Il est donc un support à l'apprentissage qui permet à l'apprenant de confirmer ce qu'il maîtrise déjà et de rechercher à améliorer ses connaissances par ce qui lui manque. Il pourra continuer à enrichir son dossier par des recherches ultérieures. Aussi faut-il noter que la pratique du dossier permet aussi à l'enseignant d'avoir des informations sur chaque apprenant afin d'envisager des remédiations dans une logique de pédagogie différenciée.

Dans son ouvrage « Le mouvement ouvrier jusqu'à la deuxième guerre mondiale » (1970) publié sous forme de dossier documentaire, **Paul SILVESTRE** souligne en indications pédagogiques que le dossier documentaire offre un triple intérêt : un intérêt pratique consistant à prendre la connaissance et la mesure d'institutions où s'insère l'activité d'un grand nombre d'adultes ; un intérêt pédagogique car il permet la formation de

l'esprit dans l'union de la recherche, de la critique et de la réflexion ; un intérêt intellectuel en raison de la confrontation des idées. SILVESTRE évoque également que dans l'utilisation du dossier, l'enseignant joue un double rôle : il choisit les textes en les commentant sommairement et d'autre part il indique comment chaque apprenant pourra orienter sa recherche, à l'aide d'une bibliographie à dessein courte et accessible. A l'instar des autres auteurs, le **Ministère de l'éducation Nationale de la France** dans son analyse et observation sur le dossier dans le document « Moyens d'enseignement 9 » conclue que les documents rassemblés ont apparemment en vue une utilisation pédagogique ; plusieurs d'entre eux peuvent être considérés comme des grands textes, ce qui est à mettre au compte de la volonté d'être accessible à tous et de proposer une œuvre sans doute utilisable pour des travaux de classe. Toutefois, d'autres aspects non moins négligeables peuvent gêner l'utilisation du dossier dans une classe par l'enseignant. Il s'agit des documents incomplets ou présentés sans que le contenu soit bien claire ou sans sources.

Pour le Ministère, compte tenu de ces réserves, le dossier est assez difficilement utilisable en classe comme support direct d'enseignement, mais il trouve sa place dans les centres de documentations et d'informations des lycées et collèges pour un apport dans une double perspective d'étude.

Quant à **Yvan CARLOT** (& al, 2003), dans un Rapport de recherche innovation, ils soulignent qu'on ne peut pas réduire le dossier documentaire en une mise en forme structurée d'un jeu de documents (titre, sommaire, introduction, développement et illustrations, conclusion, lexique, références). Selon eux, c'est surtout du point de vue didactique, une démarche s'inscrivant dans le courant socio-constructiviste qui permet aux élèves de traiter l'information, de choisir des documents pertinents, de les interroger pour en extraire des connaissances, de les classer ; celle-ci en un système d'argumentation à partir d'une problématique préalablement élaborée et d'évaluer les compétences acquises. Enfin, de restituer l'ensemble selon une structure habituellement admise et parfaitement identifiable dans ses composantes formelles.

**VICHEMEY F.** (2012), dans son mémoire de CAPES sur le sujet : « La collecte des documents dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de Géographie : cas du collège d'enseignement général I d'Abomey-Calavi », en faisant le point des recherches entreprises sur l'importance de la collecte des documents, distingue plusieurs types de documents utilisables dans l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie. Selon lui, ces

documents peuvent être classés suivant leur nature, leur fonction et leur provenance ou source. En effet, il confirme que la collecte des documents contribue au développement de certaines aptitudes chez les apprenants. La maîtrise de la démarche de collecte leur permet de résoudre des problèmes de la vie courante ; développe chez eux leur autonomie, l'esprit de recherche, d'exploitation et de diffusion de l'information. Ainsi, le dossier documentaire faisant appel à plusieurs techniques utilise également les démarches de la collecte des documents qui facilite sa réalisation.

Par ailleurs dans un monde caractérisé de plus en plus par le numérique, **AGBOTON V.** (2005) quant à elle, dans son mémoire de CAPES sur le thème « Internet dans le rapport enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie : Importance stratégique et difficultés. » présente l'Internet en tant que source d'informations. Pour elle, l'Internet peut aider l'apprenant en favorisant son autonomisation intellectuelle en lui donnant le goût d'un apprentissage qui se poursuivra tout au long de sa vie. L'importance de l'Internet pour l'enseignant a été également abordée. Ainsi la discipline Histoire et Géographie ne peut être ni enseignée ni apprise sans les outils modernes du siècle surtout l'Internet. Ainsi, dans le cadre de la réalisation d'un dossier documentaire, l'internet constitue une source d'informations très utilisée par l'enseignant et l'apprenant lors de la phase de recherche documentaire.

Au terme de la lecture de tous ces ouvrages, on constate que nombre d'auteurs ont évoqué à leur manière la question du dossier documentaire dans l'enseignement de l'Histoire-Géographie. Loin de faire un travail supplémentaire sans fondement ou sans autre apport, cette étude aura à faire ressortir l'intérêt du dossier documentaire dans l'amélioration de la qualité du processus enseignement/apprentissage d'Histoire et de Géographie.

### **1-3-1-3. Clarifications de concepts**

#### **➤ Dossier**

Le dictionnaire universel (2008) définit le dossier dans son premier sens comme « un support ». Ce même dictionnaire définit le mot comme un ensemble de documents sur le même sujet ; un carton où ces documents sont rangés.

Le dossier est donc un support contenant un ensemble de documents preuves sur un sujet.

### ➤ Document :

La définition même du mot document ne va pas de soi. Etymologiquement ce mot est issu du latin *documentum*, "ce qui sert à instruire", d'où le sens contemporain (selon le *Petit Robert*) : "Tout ce qui sert de preuve, de témoignage." Au sens pratique du terme, un document est tout support pédagogique de travail permettant de transmettre des connaissances et de faire acquérir des compétences théoriques et pratiques. L'usage de ce mot est donc devenu très extensif. On en vient même à parler de document pour désigner toute information qui circule, notamment sous forme d'une fiche photocopiee (GRANIER et PICOT, 2011).

Les documents sont au centre de l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie. Le document-outil est destiné aux apprentissages de compétences théoriques et pratiques, propres à l'Histoire et à la Géographie par exemple savoir prélever, sélectionner, confronter des informations sur un sujet-problème afin de le résoudre. Une compétence fondamentale est alors celle de savoir rassembler des documents, des informations sur un sujet objet d'apprentissage ; ce qui implique une étude plus détaillée à travers la constitution du dossier documentaire.

### ➤ Dossier documentaire :

Selon Fanny Deschamps et Martine Maurin (cité dans programme d'étude Histoire-Géographie secondes, 2009), le dossier documentaire est un « ensemble d'informations structuré en fonction d'une problématique, permettant d'envisager un sujet dans toute sa complexité ». Pour Paul MARECHAL (1969), le dossier documentaire est une « série d'informations, une liste des collections utilisables ». Selon le Collège Charles de Gaulle à Seltz (2011-2012 : définition en ligne), le dossier n'est rien d'autre qu'un « ensemble de documents sur un sujet donné, analysés et expliqués ». Ces documents sont organisés de manière précise à l'intérieur du dossier.

De toutes les définitions, il faut retenir que le dossier documentaire est un ensemble de documents de sources variées collectés pour servir à sélectionner des informations en vue de réaliser une tâche objet d'enseignement/apprentissage. Ainsi, Constituer ou réaliser un dossier documentaire en Histoire ou en Géographie, revient donc à rechercher, à collectionner et à classer les informations se rapportant à un thème, à un sujet donné.

### ➤ **Enseignement**

Le dictionnaire Encarta 2009, définit l'enseignement comme « la transmission des connaissances par une aide à la compréhension et à l'assimilation ». Pour le Vocabulaire de l'éducation (1979), le mot dérive du latin *insignare* (imposer sa marque) et suppose l'action de la personne qui met l'autre dans la situation d'apprendre. De ces points de vue, l'enseignement est l'action d'enseigner, le fait d'amener quelqu'un à connaître ce dont jusque-là il est ignorant. Toujours dans ce cadre, c'est l'action du professeur qui nécessite la prise en considération, d'une part, des comportements de l'enseigné, d'autre part, des caractères spécifiques du savoir (contenu) à enseigner. Ainsi, l'apprenant se trouve dans une situation d'apprentissage.

### ➤ **Apprentissage**

L'apprentissage est « la préparation professionnelle à un métier à l'école ou chez un professionnel pendant une période donnée » (Encarta 2009). C'est aussi le processus d'acquisition d'une connaissance ou d'un savoir-faire par un élève (IPAM, 1993). Dans ce cadre d'étude, c'est le processus conduisant à la capitalisation du savoir, du savoir-faire, du savoir-être et du savoir-vivre. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage demeurent interdépendants, d'où le diptyque « enseignement/apprentissage ».

### ➤ **Processus enseignement/apprentissage :**

Il désigne selon SAGBO (2011), l'activité des acteurs de l'éducation, le maître ou le formateur d'une part, l'élève ou généralement l'apprenant d'autre part. L'activité du formateur est de faire apprendre et celle des élèves est d'apprendre. Mais en même temps que l'enseignant aide l'apprenant à acquérir une connaissance, il apprend et vice-versa. Dans cette condition, l'enseignement et l'apprentissage sont indissociables. Ils utilisent presque les mêmes moyens pour atteindre des objectifs communs.

### ➤ **Stratégie :**

Elle désigne l'« organisation planifiée de méthodes, techniques et moyens, en vue d'atteindre un objectif (Raynal & al, 2005). Ainsi, l'on ne peut parler de stratégie sans insister sur les mots « méthodes, techniques ». En effet, la technique est un ensemble de

démarches à effectuer dans un certain ordre. La stratégie dont il est question ici n'est rien d'autre que les démarches, la procédure, les techniques à utiliser pour la réalisation d'un dossier documentaire.

➤ **Utilisation :**

Ce mot désigne l'action, la manière d'utiliser. Dans le contexte actuel, il signifie la manière dont le dossier pourra être employé pour que l'action de l'enseignant ait un effet sur le comportement de l'apprenant.

➤ **Pratique efficace :**

La pratique implique le savoir-faire de l'enseignant. L'efficacité de ce savoir-faire de l'enseignant est mesurable à travers l'effet qu'il produit sur la conduite des apprenants.

### **1-3-2. Travaux de terrain**

#### **1-3-2-1. Pré-enquête**

Cette phase représente une étape déterminante dans la réalisation de ce travail. Bien avant l'attribution ou le choix des sujets de mémoire par l'administration de l'ENS /Porto-Novo et le début de l'enquête proprement dite, la période de déroulement du stage au CEG Djassin a permis d'observer certaines pratiques liées à l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie. De même la phase pratique des stages dans le même collège a permis de mieux sonder le terrain et d'avertir les professeurs d'Histoire-Géographie et les élèves sur la tenue d'une enquête pour la rédaction de ce mémoire de BAPES.

#### **1-3-2-2. Populations cibles**

Les données et les informations relatives à la stratégie de réalisation du dossier documentaire et à son utilisation dans l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie ont été collectées. La population cible est composée des professeurs d'Histoire-Géographie. Les élèves, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs constituent également les éléments de cette population. Aussi pour avoir plus d'informations sur le sujet d'étude, des professeurs d'autres collèges seront-ils enquêtés. Aussi, les deux censeurs du Collège seront-ils enquêtés parmi les membres de l'administration, car seul le censorat dispose des données dont on a

besoin pour la réalisation de ce travail mais l'échantillonnage au niveau des apprenants, concerne en majorité les élèves du 2<sup>nd</sup> cycle. Quelques élèves de la classe de 3<sup>e</sup> pris au hasard ont été enquêtés aussi sur les stratégies de collecte de documents. En effet, pour déterminer la taille de l'échantillon au niveau des élèves du 2<sup>nd</sup> cycle, la formule de Beaud et de Marien (2003) est utilisée :

$$n' = N \times 400 / (N + 400)$$

Avec n' l'échantillon et N l'effectif total des élèves du 2<sup>nd</sup> cycle.

$$n' = 419 \times 400 / 419 + 400$$

$$n' = 205$$

Etant donné qu'il serait difficile d'enquêter 205 élèves surtout dans cette période de recherche, alors il a été procédé à une division de n par 05 (n'/5), ce qui a donné 41. Ainsi, 41 élèves au 2<sup>nd</sup> cycle seront enquêtés. Le nombre d'élèves choisi par promotion (03 promotions du 2<sup>nd</sup> cycle) s'est effectué suivant la règle de proportionnalité, ce qui a permis d'obtenir la répartition du tableau II.

**Tableau II** : Répartition des élèves enquêtés par promotion.

	Population cible (Population Totale)	Population enquêtée	Taux de couverture
Elèves de la promotion 2 <sup>nd</sup>	130	14	11
Elèves de la promotion 1 <sup>ère</sup>	101	12	12
Elèves de la promotion Tle	188	15	8
<b>Total</b>	419	41	10

**Source** : Résultats d'enquête de terrain, juin 2015

### 1-3-2-3. Matériels, outils et techniques d'enquête

Pour mieux collecter les informations, il a été élaboré deux questionnaires à l'endroit des groupes cibles suivants :

- les élèves du 2<sup>nd</sup> cycle.
- les professeurs d'Histoire-Géographie.

Ainsi, 09 exemplaires de questionnaires étaient adressés aux 09 professeurs d'Histoire-Géographie du CEG de Djassin et 52 élèves dont de 41 élèves de l'échantillon normal des

élèves du 2<sup>nd</sup> cycle et 11 élèves au premier cycle tous en classe de 3<sup>e</sup> choisis selon l'échantillonnage par probabilité ou sondage aléatoire pour être plus pratique. En ce qui concerne les professeurs d'autres collèges, grâce à l'aide d'un intermédiaire (lors de la correction du baccalauréat), 15 exemplaires de questionnaires ont été distribués. Mais, la totalité des exemplaires distribués n'a pas été récupérée (voir le Tableau III). En plus des questionnaires, un guide d'entretien (enquête par entrevue) a été orienté aussi bien vers les conseillers pédagogiques et les inspecteurs. Ces entretiens ont permis d'avoir des informations sur les raisons de la réticence des enseignants à utiliser le dossier documentaire ainsi que sur la stratégie de réalisation et sur son exploitation en situation de classe. On peut noter que le questionnaire et le guide d'entretien, dans le cadre de cette étude sont les outils d'investigation utilisés. Elaborés, suivant les objectifs spécifiques, ces outils ont permis de collecter les informations aussi bien auprès des professeurs que des élèves sur les procédés de constitution d'un dossier. Ces informations seront présentées dans le deuxième chapitre de ce travail. Par ailleurs, le tableau III suivant clarifie le taux de récupération des questionnaires des enquêtes effectuées.

**Tableau III** : Taux de récupération des questionnaires

Population enquêtée	Effectifs enquêtés	Nombres de fiches distribuées	Pourcentage	Nombres de fiches récupérées	Pourcentage de récupération
Professeurs d'histoire-géographie (CEG Djassin)	09	09	100%	06	67%
Autres Professeurs	15	15	100%	15	100%
Elèves du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> cycles	52	52	100%	48	92%
Total	76	76	100%	69	91%

**Source** : Résultats d'enquête, juin 2015

L'analyse de ce tableau III montre que sur 09 fiches de questionnaires distribuées aux 09 professeurs d'Histoire-Géographie que compte le CEG, 06 fiches ont été récupérées soit 67% de taux de récupération. En ce qui concerne les élèves, sur 52 questionnaires distribués, 48 ont été récupérés soit 92 % de taux de récupération. Cependant, sur 15 exemplaires administrés à 15 autres professeurs enquêtés, tous ont été récupérés soit 100% de récupération.

Au total, sur 76 exemplaires distribués aux groupes cibles, 69 ont été récupérés et analysés soit 91 %.

#### **1-3-2-4 Dépouillement, traitement des données et analyse des résultats**

Au cours de ce travail, l'analyse des résultats recueillis permet de mieux comprendre les raisons de la réticence des enseignants à utiliser le dossier documentaire comme outil pédagogique dans leurs pratiques de classe ainsi que sur la stratégie de réalisation et d'exploitation du dossier documentaire. D'abord, après avoir recueilli les informations, ces dernières sont traitées manuellement compte tenu du nombre raisonnable de questionnaires. Ensuite, les résultats obtenus, sont thématiques et catégorisés suivant les objectifs de recherche. Etant donné que sur les fiches de questionnaires, il a été posé des questions fermées, on a donc procédé par un tri à plat, c'est-à-dire un traitement direct par simple comptage des réponses pour chaque question.

Par ailleurs, concernant les entretiens effectués, un traitement préalable a permis d'analyser le contenu des réponses données afin de mieux les classer et les catégoriser. Mais s'agissant de la saisie du travail et de la réalisation des tableaux, le logiciel Word a beaucoup aidé. Enfin pour la réalisation des graphiques on s'est servi du logiciel Excel et pour la carte de distribution, du logiciel Map Info.

### **1-3-2-5 – Difficultés rencontrées**

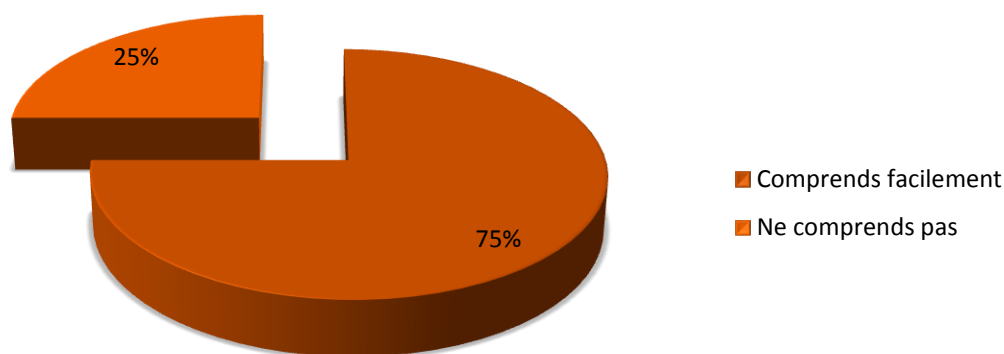
A l'instar de toute entreprise humaine, cette étude n'est pas sans problèmes. La difficulté majeure rencontrée dans l'exécution de ce travail est relative au fait que les recherches ont été lancées au début des vacances de l'année scolaire (2014-2015). Cet état de choses explique la difficulté de trouver sur les lieux les élèves et les enseignants qui constituent la majorité de la cible. Une autre difficulté est liée à la documentation. Certains centres de documentation ne disposent pas d'assez d'ouvrages et aucun mémoire n'a abordé jusque-là ce sujet d'étude. Aussi faut-il noter que les quelques informations reçues sur l'internet ne sont pas suffisantes. De même, les conditions de travail à l'ENS (période de cours couplée avec celle de rédaction de mémoire) ne l'ont pas facilitée non plus. A tout cela, s'est ajouté le manque de moyens financiers et les rendez-vous manqués avec certaines personnes ressources.

## **CHAPITRE 2 : présentation des résultats relatifs à l'utilité, aux problèmes de réalisation et d'utilisation du dossier documentaire**

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter de façon intégrale les résultats de nos enquêtes et de faire par la suite leurs analyses minutieuses.

### **2-1. Utilité/Intérêts du dossier documentaire dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie**

Le dossier documentaire est une technique qui n'est pas utilisée par la majorité des enseignants dans leurs pratiques de classe. Cependant, les enquêtes effectuées auprès des élèves et de certains enseignants ont révélé que cette technique présente beaucoup d'intérêts dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie. La figure 3 ci-dessous présente le résultat de ces enquêtes.



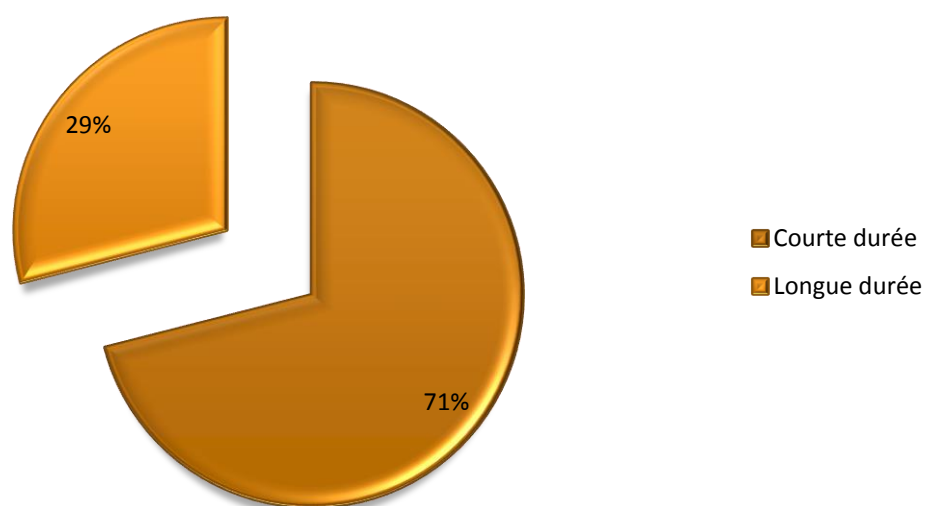
**Figure 3 : Répartition des élèves selon leur niveau de compréhension des cours par dossier documentaire**

**Source : Résultats d'enquête, Juin 2015**

Une lecture de cette figure montre que 75% des élèves enquêtés trouvent l'apprentissage par dossier documentaire facile, alors que 25% affirment qu'ils ne comprennent rien quand il s'agit d'apprendre par dossier documentaire et (ce qui ne peut pas forcément être lié à la technique du dossier mais peut être dû à d'autres facteurs) hormis ceux qui sont sans réponse.

A partir de ces données, il convient de comprendre que l'enseignant peut utiliser le dossier documentaire pour faire apprendre ses apprenants.

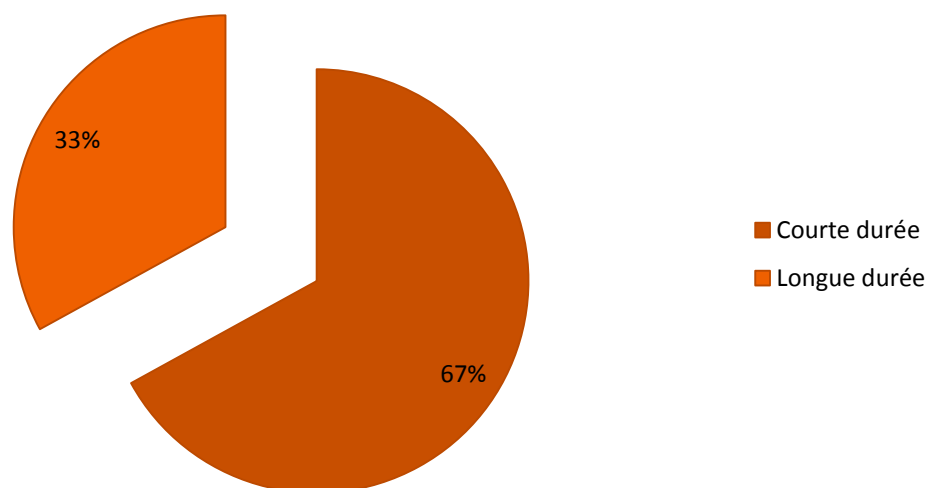
Par ailleurs d'autres enquêtes ont abouti aux intérêts liés à la durée de réalisation d'un dossier documentaire selon les élèves. Les figures 4 et 5 suivantes présentent le résultat des enquêtes effectuées chez les enseignants et les élèves.



**Figure 4: Durée de réalisation d'un dossier documentaire dans l'exécution d'une SA selon les élèves.**

**Source : Résultats d'enquête, Juin 2015**

Quant aux enseignants, leurs avis sur la durée de réalisation d'un dossier documentaire sont repartis dans la figure 5 ci-après.



**Figure 5: Durée de réalisation d'un dossier documentaire dans l'exécution d'une SA selon les professeurs**

**Source : résultats d'enquête, juin 2015**

Des figures 4 et 5, on constate que 71% des élèves et 67% des enseignants ont accepté que par dossier documentaire ils finissent la situation d'apprentissage (SA) objet d'étude sur une courte durée. Alors que 29% des élèves et 33% des enseignants affirment qu'ils ne finissent la situation d'apprentissage objet de réalisation du dossier documentaire que sur une longue durée (ce qui aussi n'est pas forcément dû à la technique de réalisation d'un dossier mais liées à autres choses). Mis à part les élèves qui ne connaissent rien de la durée de l'exécution de la situation d'apprentissage objet de réalisation du dossier dont leur pourcentage n'est pas considéré.

De ces analyses, il est clair d'affirmer que le dossier documentaire permet aux élèves et surtout à l'enseignant de vite progresser dans l'exécution du programme de sa classe et de

gagner du temps. Par conséquent, l'enseignant peut utiliser cette technique pour faire apprendre ses élèves.

En outre, à l'issu des entretiens effectués avec certains conseillers pédagogiques et inspecteurs on retient notamment que l'enseignement/apprentissage par dossier documentaire met l'apprenant et l'enseignant au cœur de la recherche des informations et permet surtout à l'enseignant de disposer d'une large gamme d'informations pour l'exécution de la situation objet d'apprentissage. Aussi, cette technique permet-elle à l'apprenant d'exprimer ses intentions et besoins en connaissances et de cesser d'être passif étant donné qu'il s'arme désormais pour la construction de son propre savoir. C'est-à-dire que la technique du dossier documentaire implique davantage l'apprenant dans le processus de l'enseignement/apprentissage. Par dossier documentaire, l'enseignant fait apprendre réellement l'apprenant en l'amenant à développer le sens de la synthèse et à maîtriser la technique de collecte des informations et à développer surtout chez l'apprenant l'esprit d'initiative. Enfin, la technique du dossier documentaire constitue un exercice qui aide au changement de routine (travail individuel, travail de groupe...etc.) et élargie le champ de connaissance de l'enseignant.

Par ailleurs, à la question de savoir sur quelle situation d'apprentissage (SA) le dossier documentaire a été réalisé, 50% des élèves de la classe de Terminales et quelques élèves de 3<sup>e</sup> reconnaissent la SA sur la CEDEAO. Pour les autres classes comme la 2<sup>nde</sup> et la 1<sup>ère</sup>, on retient respectivement les situations d'apprentissage sur les méthodes et moyens en Géographie et les enjeux de communications dans l'espace CEDEAO.

## **2-2. Problèmes liés à l'utilisation du dossier documentaire, outil d'enseignement/apprentissage**

Toutes les personnes interrogées ont souligné les problèmes liés à l'utilisation du dossier documentaire dans le processus de l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie. En effet, ces problèmes sont de plusieurs ordres. Il faudrait élucider donc ces points d'ombre afin de faciliter l'utilisation de cette technique pédagogique aux enseignants dans leurs pratiques de classe.

### 2-2-1. Problèmes de formation des enseignants et de vulgarisation du dossier documentaire

Le tout premier problème auquel il faut s'intéresser est la formation des enseignants à cet outil qu'est le dossier documentaire. Le tableau IV ci-après présente le taux de formation des enseignants pour la technique du dossier documentaire.

Tableau IV : Taux de formation des enseignants

	J'ai suivi une formation	C'est ma propre culture	Je n'ai suivi aucune formation
Nombre d'enseignants	5	7	12
pourcentage	21%	29%	50%

Source : Résultats d'enquête, juin 2015

De l'analyse du tableau IV, il ressort que plus de 50% des enseignants interrogées affirment qu'ils n'ont suivi aucune formation concernant le dossier documentaire. Et par conséquent, ils n'utilisent pas l'outil en question dans leurs pratiques de classe. Dans leur majorité, ils confondent le dossier documentaire à une simple collecte de documents sur une situation objet d'enseignement/ apprentissage. Il faut aussi comprendre que ces enseignants pour leur plupart ont suivi une formation classique à l'université. Un autre problème est celui de la vulgarisation du dossier documentaire. En effet, introduit depuis plus d'une décennie comme technique utilisable en enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie, le dossier documentaire continue d'être la risée de tous les enseignants. Selon ces derniers, l'enseignement par dossier documentaire est très absorbant voire fatigant.

En dehors de tous ces problèmes, même en sachant ce que c'est que le dossier documentaire, certains enseignants affirment que compte tenu du temps que l'on gaspille et des nombreuses exigences de ladite technique, ils ne l'utilisent pas.

### 2-2-2. Problème au niveau des apprenants

La technique du dossier documentaire met l'apprenant au centre du processus de l'enseignement/apprentissage en Histoire et en Géographie. Cette technique assigne à

l'apprenant le rôle de chercheur. Il doit donc aller à la quête de l'information pour résoudre un problème qui lui est posé. Mais, il est admis de tous que les apprenants lisent moins aussi qu'ils cherchent des informations. Les apprenants sont tous animés par le travail facile que par la recherche. Lorsqu'on donne un exercice de recherche à ses élèves, ceux-ci se bornent souvent aux anciens cahiers de leurs aînés.

A la question aux enseignants « rencontrez-vous des problèmes au cours de la réalisation du dossier avec les élèves ? », d'aucuns des enseignants soulignent le niveau bas des apprenants. Ainsi, le dossier documentaire par définition est un ensemble de documents rassemblés autour d'un sujet. Ces documents sont analysés, expliqués et organisés. Or, les apprenants de nos jours ne savent pas sélectionner les bonnes informations afin d'opérer une série d'analyse et d'explication des documents.

Un autre paramètre constitue les malentendus qui interviennent entre les apprenants lors des travaux de groupe. En effet, certains des élèves prennent les moments des travaux de groupe comme des temps d'amusement ; ce qui n'est pas admis par les autres et ainsi naît les problèmes. D'autres élèves laissent délibérément les travaux à la charge de leurs camarades et les abandonnent. Le tableau V ci-dessous issu des enquêtes effectuées illustre très bien ce dernier paramètre des problèmes au niveau des apprenants.

**Tableau V:** Taux de participation des élèves au travail de groupe

	Je travaille avec mes camarades	Je ne fais rien	On donne de l'argent à une personne qui fait le travail
Apprenants	15	13	20
Pourcentage	31%	27%	42%

**Source :** Travaux d'enquête, juin 2015

### 2-2-3. Problèmes de sources d'informations

La réalisation d'un dossier documentaire est subordonnée à la technique de collecte de documents. Ces documents sont collectés dans les centres de documentation et de

l'information que constituent la bibliothèque et les centres cybers sur l'internet. Mais, ces sources posent également problèmes pour la réalisation du dossier documentaire.

### **2-2-3-1. La bibliothèque**

Le rôle de la bibliothèque dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie est très indéniable ; elle contribue à la formation de l'apprenant et soutient l'action de l'enseignant. La diversité des documents de ce lieu permet la réalisation du dossier documentaire.

Cependant, les recherches menées sur le terrain ont permis de constater que le CEG de Djassin ne dispose pas de bibliothèque ni de centre de documentation. Cela témoigne de la raison de la non utilisation du dossier documentaire comme technique d'enseignement/apprentissage par les enseignants. De même, la consultation dans les bibliothèques qui existent dans la commune de Porto-Novo est subordonnée à des conditions que surtout les apprenants ne sont pas en mesure de satisfaire. En outre, ces bibliothèques ne disposent pas souvent des documents scolaires au programme étant donné que leur objectif n'est pas seulement d'accompagner les apprenants dans la quête du savoir mais satisfaire un plus grand public.

Il est donc impérieux, que l'administration du CEG de Djassin pourvoie cet établissement de bibliothèque ou de centre de documentation afin de faciliter la mise en œuvre de certaines techniques d'enseignement/apprentissage selon l'APC comme la recherche documentaire et l'enquête.

### **2-2-3-2. L'internet**

Le monde d'aujourd'hui est caractérisé par une rapidité de plus en plus prononcée dans le traitement et l'acquisition des informations. C'est un monde marqué par l'omniprésence de l'électronique. Dans la plupart des domaines d'activités de l'homme, l'internet est aujourd'hui un grand vecteur d'expression. De ce fait, l'internet constitue de nos jours une source intéressante à cause de sa capacité à fournir tous les différents types de documents. Pour la réalisation d'un dossier documentaire, l'Internet joue un grand rôle. Son apport est d'une importance certaine dans l'enseignement/apprentissage de l'histoire et de la géographie. C'est une source assez utilisée par les apprenants.

Toutefois, l'internet, bien qu'utile, présente des risques surtout pour certains apprenants, qui affluent vers les salles d'internet où ils sont envahis par des informations parfois nuisibles à leur équilibre et à leur formation. L'internet présente des avantages pour ceux qui savent l'utiliser judicieusement. Mais, il peut être nuisible à l'utilisateur qui ne sait pas disposer, surtout les pauvres jeunes apprenants sans moyens qui ne sont pas du tout sensibilisés à l'utilisation de cet outil très moderne.

En effet, les informations mises sur l'internet aujourd'hui ne sont presque pas contrôlées. N'importe qui peut y mettre n'importe quelles informations justes ou fausses. Il revient à l'utilisateur de poser un regard critique sur l'information qu'il recueille. L'utilisation de l'internet pose également des problèmes d'ordre sociologique qui retiennent l'attention des enseignants qui n'envoient pas les apprenants faire des recherches sur l'internet sous réserve d'être responsables des déconvenues. Aujourd'hui le phénomène de cybercriminalité sévit dans les centres urbains et affecte un grand nombre d'apprenants qui utilisent les habiletés qu'ils ont développées dans l'utilisation de l'internet pour arnaquer de paisibles individus.

De tout ceci, il convient alors que les autorités en charge de l'éducation notamment du CEG de Djassin pensent à créer un centre de cyber scolaire avec un abonnement gratuit, initier les apprenants à l'outil informatique et à la technique de recherche sur internet et surtout mettre en place des structures de suivi des apprenants lors de leur recherche.

### **2-2-3-3. Les personnes ressources**

La collecte des informations par les apprenants dans le cadre de la réalisation d'un dossier documentaire se fait dans les centres de documentation que sont la bibliothèque, les cybers, les anciens cahiers qui leur servent de supports mais aussi auprès des personnes ressources qui peuvent être des sages, des enseignants ou toutes personnes pouvant les aider dans leur recherche. Lorsque l'enseignant demande un travail de recherche à ses apprenants, ceux-ci peuvent recourir à d'autres enseignants de la même matière ou non pour obtenir des informations nécessaires pouvant aider à construire leur savoir.

Mais, l'utilisation des personnes ressources comme sources d'informations pose d'autres problèmes. On enregistre plusieurs cas où les informations collectées s'avèrent plus tard fausses. Cela s'explique par une mauvaise conception de l'expression « personne ressource » qui désigne pour les jeunes apprenants toute personne ayant un niveau scolaire

supérieur. Ils vont donc collecter des informations qui sont nuisibles à l'acquisition des connaissances.

Face à ces problèmes, il est préférable qu'avant de donner un exercice de recherche, l'enseignant prenne soins d'identifier avec les apprenants les sources d'informations sûres.

### **2-3. Proposition de démarches et de guide de l'enseignant dans la mise en œuvre du dossier documentaire**

#### **2-3-1. Proposition de démarches de réalisation du dossier documentaire**

Le dossier documentaire comme d'autres techniques d'enseignement/apprentissage en Histoire et en Géographie répond à certaines démarches.

##### **2-3-1-1. Quelques préalables à la mise en œuvre du projet pédagogique du dossier documentaire**

Le projet pédagogique du dossier documentaire ne s'improvise pas. Il s'inscrit dans un processus large de formation des élèves. Pour ce faire, il doit être envisagé en référence :

- aux points des programmes et s'inscrire dans la planification annuelle des contenus et des apprentissages. C'est dire que l'enseignant, dès le début de la rentrée scolaire doit cibler les situations d'apprentissage pour lesquelles il veut utiliser la technique du dossier documentaire ;
- à la pédagogie de projet et à la pédagogie de contrat, donc, il doit être négocié à travers les explications préalables aux élèves ;
- à la motivation des élèves convaincus à l'idée que cet exercice a du sens et va leur être utile dans la vie future (Guide Histoire-Géographie Seconde, 2009).

##### **2-3-1-2. Méthodes de réalisation d'un dossier documentaire**

La réalisation d'un dossier documentaire est un exercice délicat. Elle est axée sur la recherche documentaire et un rigoureux classement. Le dossier documentaire est donc loin d'une simple compilation de documents ou du « copier-coller ». L'enseignant, qui entreprend l'exercice de réalisation d'un dossier documentaire avec ses apprenants, doit

savoir qu'il a un grand rôle à jouer dans cette action pédagogique caractérisée par plusieurs phases.

### **2-3-1-2-1. Travail préalable**

L'enseignant doit guider soigneusement la recherche. Comme c'est dire si haut, la réalisation d'un dossier documentaire est fondée sur la recherche documentaire qui se traduit par la mise en œuvre d'un ensemble de recherches et d'analyses des informations disponibles sur un thème donné. Ainsi, les enseignants doivent savoir que le dossier documentaire ne sera bien réalisé et efficace pédagogiquement que si les élèves ont un cadre précis c'est-à-dire que la réalisation d'un dossier documentaire ne sera une chose faite que s'il y a un thème de recherche.

#### **✓ Thème de recherche**

Le thème de recherche est l'objet même du dossier. Selon le dictionnaire Encarta 2009, le thème est un sujet de discussion, de réflexion. C'est également un sujet que l'on entreprend de traiter et de développer. Ce thème fait objet d'une étude plus détaillée.

Ainsi, le choix du thème ou du sujet de recherche qui fait objet de réalisation du dossier documentaire est dans le cas précis :

- un sujet d'étude scolaire et inscrit au programme ;
- Il doit porter sur un sujet au programme pour les apprenants ;
- l'enseignant doit tenir compte de l'intérêt que ces derniers manifestent pour le sujet ou la situation d'apprentissage en question.

Tous ces paramètres permettent de déboucher sur l'étape de formulation de la problématique pour faciliter une compréhension globale du sujet.

#### **✓ La problématique**

Le dictionnaire Robert, définit la problématique comme « *l'art de poser les problèmes* ». Une problématique, est l'interrogation d'un sujet donné à des questions pertinentes qui font débat. La problématique prête à discussion. La formulation de la problématique du sujet « constitue le nœud de la recherche. Elle relève de la manière de poser le problème de recherche et détermine amplement l'exposé de la solution. Elle consiste à soulever les questions pertinentes susceptibles de guider la perspective théorique que le chercheur adopte

pour traiter le problème posé. Il s'agit en quelque sorte de transformer le sujet en question pertinentes » (AGOSSOU, 2012). En un mot, ces questions constituent les axes de recherche. C'est pourquoi, ces questions doivent être claires et bien limitées, concises et univoques. Il faut aussi veiller à ce que la problématique soit en lien avec une compétence réaliste et réalisable en fonction d'une méthode scientifique disciplinaire.

Pour une problématique bien formulée qui suscite la motivation de recherche en les apprenants, il revient alors à l'enseignant de présenter à ces derniers une situation-problème qui les implique et les engage.

#### ✓ **La recherche documentaire**

La formulation de la problématique et tous les questionnements liés au sujet en étude engagent les apprenants dans la recherche documentaire. En effet, la recherche documentaire est une étape fondamentale dans la réalisation d'un dossier documentaire. Elle se déroule en prenant appui sur les axes de solution en information pour répondre à l'énigme posé par la problématique. Les solutions aux questions posées se trouvent alors dans les documents ou autres sources d'information. L'enseignant a alors la charge d'identifier avec les apprenants les sources documentaires et les lieux où l'on peut les obtenir après avoir vérifié que ces sources existent.

#### ✓ **Lieux de documentation ou d'information**

Les lieux de documentation ou d'information constituent les maisons ou les centres où l'on peut trouver et consulter les documents. Dans la commune de Porto-Novo, les lieux de documentation ou d'information existent en grand nombre. Les apprenants n'éprouvent pas de grandes difficultés dans la recherche des informations.

Parmi ces centres de documentation, il faut noter entre autre :

- Le Centre de Documentation et de l'Information Pédagogiques (CDIP) de l'Institut National de la Formation et de la Recherche en Education (INFRE) qui, pour faciliter et accompagner les apprenants, met à leur disposition des manuels au programme dans les classes ainsi que des documents qui traitent des sujets en vigueur ;

- La bibliothèque du Conseil des Activités Educatives du Bénin (CAEB) dont presque 100% des manuels et documents qui s’y trouvent sont destinés à accompagner les élèves dans leur formation ;
- La bibliothèque nationale et la direction nationale des archives qui sont toutes logées dans cette commune. Elles renseignent tout chercheur à avoir des informations sur le pays dans n’importe quel domaine. Elles sont également utiles aux apprenants.

En plus des bibliothèques, notons tout de même que des musées existent pour renseigner tout chercheur notamment l’apprenant sur l’histoire de l’Afrique, de son pays, de sa commune. Au nombre de ces musées, on retient le musée Honmè de Porto-Novo, le musée ethnographique Alexandre Sènou ADANDE, le musée da SILVA et le Panthéon Négro Africain. A tous ces musées s’est ajouté le Jardin des Plantes de la Nature (JPN), un musée à l’air libre. Tous ces musées fournissent des informations et accompagnent l’apprenant et l’enseignant dans le processus de l’enseignement/apprentissage de l’histoire et de la géographie.

#### ✓ **Formation et organisation des groupes**

Dans le cadre de la réalisation d’un dossier documentaire, des équipes de travail dont le nombre n’est pas trop important sont formées pour une distribution équilibrée du travail en fonction des compétences de chacun. En effet, la formation des groupes tient compte du niveau intellectuel de chaque apprenant afin d’obtenir des groupes hétérogènes constitués des élèves moins faibles, doués et les surdoués. Il faut aussi tenir compte de l’habileté à s’exprimer des élèves pour avoir des groupes équilibrés.

Pour une bonne organisation du travail en groupe, il faut un nombre d’élèves allant de trois (03) à huit (08) au plus. Par ailleurs, un bon travail en groupe dans le cadre de la réalisation du dossier exige de l’enseignant qu’il doit connaître sa place à chaque étape et de jouer pleinement son rôle.

Au niveau du travail en groupe des élèves, l’enseignant à l’obligation de se rapprocher de chaque groupe pour régler d’éventuels conflits et difficultés au sein des groupes, analyser et apporter des solutions adéquates. Il doit accorder une attention particulière à ceux qui ont des difficultés à travailler au sein des groupes. Ce faisant, il joue véritablement son rôle d’éclaireur, de facilitateur et d’éveilleur de conscience.

### 2-3-1-2-2. La réalisation du dossier

Ici, le rôle de l'enseignant est d'encadrer la réalisation du dossier documentaire. Cette phase est caractérisée par plusieurs étapes.

Dans une première étape, les élèves vont dans les centres de documentation indiqués et recueillent tous les documents qui concernent le sujet et qui permettent de répondre aux questions posées puis ils effectuent un premier tri.

La deuxième étape consiste pour les élèves à « améliorer » les documents retenus pour les présenter dans le dossier :

- mise en forme des notes manuscrites ;
- préparation de brefs commentaires pour les documents.

Dans une troisième étape enfin, l'enseignant doit aider les élèves à réfléchir au plan et à la mise en page qui sont partiellement liés au :

- titre général
- titres de parties
- place des documents.

Il faut éviter les textes trop longs, appuyer et aérer les informations par des illustrations. Chaque document doit être introduit par un titre, quelques lignes de références (auteur, date, source...). Il peut être surchargé par des flèches, des ovales, des surlignages pour mettre en évidence un fait, une idée. S'il le faut, le document est critiqué. La réalisation matérielle du dossier de recherche doit être soignée.

Le tableau VI ci-après tiré du Guide-Programme d'études d'Histoire-Géographie Seconde décrit explicitement les étapes de réalisation d'un dossier de recherche documentaire.

**Tableau VI** : Tableau descriptif des étapes de réalisation d'un dossier documentaire

N°	Etapes	Sens	Commentaires ou Caractéristiques
1	La problématique	Situation-problème objet de la recherche. Questionnement suscitant la recherche.	- Concise, univoque, pertinent ; - En lien avec une compétence, réaliste et réalisable en fonction d'une méthode scientifique disciplinaire.
2	La recherche documentaire	Axes de solutions en informations pour répondre à l'énigme posée à la	- Maitrise parfaite de l'objet de la recherche ; - inventaire des références

		problématique (« centres de ressources » : bibliothèques, corpus documentaire, sites internet...)	bibliographiques ; - disponibilité, patience, ouverture d'esprit, esprit critique...
3	Identifier, sélectionner les documents.	Opérationnalisation de la recherche documentaire. Mise en œuvre du processus de la recherche documentaire.	- Il s'opère ici sur la base des documents fournis par le professeur (dossier principal) - Inventaire des références bibliographiques ; - Recours aux sommaires pour identifier les documents utiles ; - Recueil des informations pertinentes pour la synthèse.
4	La note de synthèse	Synthèse : « opération intellectuelle par laquelle on rassemble les éléments de connaissances concernant un objet de pensée en un ensemble cohérent « petit Robert, 1995). Donc dans ce contexte, ce sont les résultats structurés de la recherche documentaire.	Précautions à prendre en phase avec les consignes de l'enseignant pour présenter un dossier propre. - le fond (clarté du plan, cohérence dans la progression...) - la forme (écrire seulement au recto des pages, les numéroter, séparer les paragraphes, éviter le plagiat et les citations non référencées, les fautes...
5	La bibliographie	Liste des ouvrages ou les sources des documents consultés dans le cadre de la réalisation de la tâche	Répond à une norme internationale exemple : Nom et prénom (initial) de l'auteur, année d'édition, le titre, le lieu d'édition, l'éditeur, le nombre de pages... (Vancouver)
6	Les annexes	Documents qui se rattachent à l'ensemble principal et qui en dépend.	Documents secondaires choisis dont la lecture renforce la compréhension. Choix à porter sur les documents les plus expressifs.
7	Le lexique	Recensement et définitions des termes spécialisés employés dans une étude ou un travail	- Se trouve à la fin du travail réalisé - Suit l'ordre d'utilisation des mots ou peut être classé par association en ordre alphabétique.
8	Le sommaire	Répertoire des grands titres d'une étude. C'est la liste structurée des grandes rubriques qui composent une étude.	- Ne mentionne pas généralement les sous-titres, donc est bref mais expressif parce que donne une vue d'ensemble des contenus développés en termes de titres.
9	La page de titre	C'est la page de garde qui mentionne le titre du travail	- Comporte outre le titre du travail : le nom et prénom de l'auteur la qualité et son adresse année de réalisation - Doit être soigné

Source : Guide Histoire-Géographie, classe seconde AB, 2009

### **2-3-1-2-3 Validation du dossier documentaire**

Un dossier documentaire doit être conçu comme un élément du cours en Histoire et en Géographie dans un ensemble et doit être validé et évalué par le professeur. Les critères d'évaluation sont simples, évidents et précisés aux élèves dès le début. Ils ne peuvent se limiter à la seule présentation matérielle du dossier. Ils prennent en compte l'importance du travail de recherche, son sérieux c'est-à-dire la précision de la part du travail de chaque élève, l'exactitude des informations fournies. Mais ils valorisent surtout la réponse aux questions posées et délimitées par le professeur.

## **2-3-2. Guide de l'enseignant dans la mise en œuvre et l'exploitation pédagogique du dossier documentaire**

### **2-3-2-1. La phase préparatoire de l'enseignant**

#### **✓ Le corpus documentaire de l'enseignant**

C'est un ensemble de documents bruts ou « documents sources » (Carlot yvan et al. 2003) constitués de documents « informatifs et argumentatifs, scientifiquement corrects » assez variés collectés par l'enseignant autour d'une situation-problème.

Le recours à un corpus documentaire important (allant d'un dossier sélectionné par le professeur à la recherche en bibliothèque ou sur Internet) se justifie dans ce contexte par le fait que l'un des objectifs de l'enseignement/apprentissage par dossier est de développer l'aptitude des élèves à problématiser, rechercher et sélectionner des informations en vue de résoudre une situation-problème. Ces aptitudes visées sont bien compatibles à des compétences en classe d'Histoire et de Géographie.

#### **✓ Le dossier d'enseignement**

Il découle du corpus documentaire. C'est un ensemble de « documents de référence » issus d'un traitement pédagogique des « documents sources ». Ils tiennent compte du niveau et de l'âge des élèves (petit texte, tâche, consignes...). Ce document est habituellement distribué aux élèves. Il est structuré en deux rubriques : le dossier d'accroche et le dossier principal.

- **Le dossier d'accroche** : favorise l'émergence d'un conflit cognitif de la part de l'élève. La lecture des documents (contrastés ou paradoxaux) aide l'élève à se poser des questions et à formuler la problématique.
- **Le dossier principal** : il comporte des documents de natures différentes et en nombre important permettant l'accès aux informations des élèves qui devront les traiter pour apporter une réponse argumentée à la problématique.

### 2-3-2-2. Préparation des activités du déroulement en classe

#### **Cas de la situation d'apprentissage sur les résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen en classe de Troisième**

Pour rendre opérationnelle cette proposition de démarches de réalisation et de guide d'exploitation du dossier documentaire, il a été proposé en annexes un exemple de dossier documentaire sur la situation d'apprentissage de la classe de troisième intitulé : **Les résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen : de la conférence de Berlin à la première guerre mondiale.** Cet exemple, en suivant les différents éléments qui concourent à la réalisation d'un dossier, rassemble des documents pouvant aider les élèves dans le déroulement de la SA dont il est question. Par ailleurs, il faut noter que c'est dans le cadre d'une généralisation de cette méthode d'enseignement que le choix est porté sur une SA du premier cycle.

*La compétence visée étant : Expliquer un fait ou un phénomène en Histoire et en Géographie*

*Les objectifs fixés dans le déroulement de cette séquence stipulent qu'à la fin les élèves seront capables de:*

- ✚ *se prononcer sur la notion du dossier documentaire ;*
- ✚ *rassembler des documents sur les résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen ;*
- ✚ *appliquer la procédure de réalisation d'un dossier documentaire sur n'importe quelle situation d'apprentissage ou sujet de discussion.*

Par ailleurs, le début de la phase exploratoire constitue la phase de formulation des questions ou problématiques pouvant faciliter la réalisation du dossier documentaire.

En effet, la réussite de cette phase exploratoire dépend de la motivation des élèves. Pour ce faire, une situation mobilisatrice est imaginable avec une tâche dont l'objectif est de provoquer le questionnement des élèves. Les différentes questions posées dans cette rubrique constituent les axes de recherche pour la réalisation du dossier. Voici un exemple de situation mobilisatrice pouvant susciter des questions de la part des élèves :

*Un jour à la bibliothèque de ton établissement, tu te rends compte que plusieurs livres et manuels traitent des résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen de différentes manières. Curieux de comprendre toutes les versions des documents, ton professeur initie alors la technique du dossier documentaire dans le but de vous permettre à toi et tes camarades de rassembler toutes les informations possibles sur cette histoire.*

**Tâche-consigne :** *en vue d'expliquer les événements ayant rapport aux résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen, tu es invité à :*

- *identifier le problème que pose ce petit texte*
- *formule toutes les questions qui te permettront de mieux comprendre et expliquer les événements sur les résistances en Afrique de l'ouest.*

Ainsi, les questions qui pourraient guider les élèves et l'enseignant dans la phase d'analyse tournent autour des points suivants :

- l'impérialisme européen : ses causes et les méthodes employées
- la conférence de Berlin : les causes, les pays participants et les décisions prises
- les causes des résistances, les différentes formes de résistances et leurs manifestations et les résultats.

Par ailleurs, les différentes recherches effectuées sur ces points ont abouti à la réalisation du dossier intitulé : **Dossier sur les résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen (en annexes)**. Ce dossier qui se trouve en annexes n'a aucun caractère d'exhaustivité étant donné que tous les documents sur les résistances ne sont pas rassemblés. Mais, il constitue une source d'inspiration pour les enseignants pour une pratique de classe réussie avec le dossier documentaire.

En dépit de tout autre obstacle, le tableau VII suivant est un guide proposé à l'usage des enseignants par la Direction de l'inspection pédagogique dans le guide d'Histoire-Géographie Seconde que nous adoptons. Ce tableau donne encore une vue

d'ensemble de l'application du fonctionnement théorique d'un cours d'Histoire et de la Géographie par dossier documentaire.

**Tableau VII : Canevas théorique d'exploitation d'un dossier documentaire**

Capacités	Tâche	Support	Elève	Enseignant
1 Se poser des questions	Exploration des représentations ou préconceptions : formulation d'une problématique née de la confrontation des représentations.	Dossier d'accroche comportant des documents équivoques ou contradictoires favorisant l'émergence des questions (conflit cognitif)	Exécute la tâche de la formulation de la problématique (individuellement et par sous-groupe)	Suscite l'envie de s'intéresser à une problématique en initiant une situation-problème accompagnée de consignes de travail
2 Construire une démarche de recherche	Etablissement concret de l'objet de la recherche. Emergence des préconceptions (ce qu'on sait déjà sur la question). Adoption d'une méthodologie de travail (planification).	Dossier d'accroche	Formule des questions de recherche à la lecture des documents. Identifie l'énigme posée en problématique. Propose une démarche pour la résoudre.	Aide l'élève à : Etablir des liens entre différentes questions ; Donner un sens aux recherches ; Délimiter le cadre de recherche ; Etablir une grille de recherche.
	Recherche et identification	Dossier principal	Recherche et identifie des	Met à la disposition de

<p><b>3</b> rechercher l'information</p>	<p>des documents, des informations en phase avec l'objet de la recherche</p>		<p>documents, des informations pour répondre à son questionnement.</p>	<p>l'élève le dossier principal constitué. Apporte aide et assistance à l'élève ou aux sous-groupes en cas de sollicitation.</p>
<p><b>4</b> Exploiter l'information et en vérifier la pertinence</p>	<p>Sélection et classement des documents, des informations</p>	<p>Dossier principal</p>	<p>Sélectionne, confronte, trie, compare dans le but de vérifier la cohérence et la pertinence des documents et des informations identifiées</p>	<p>Entraîne l'élève ou les sous-groupes par ses interventions, ses précisions à mener la tâche.</p>
<p><b>5</b> Structurer les résultats de la recherche, les valider, les communiquer</p>	<p>Organisation des résultats de la recherche documentaire en vue de produire une synthèse.</p>	<p>Résultats de la recherche documentaire découlant du dossier principal</p>	<p>Organise les résultats de la recherche c'est-à-dire, classe les informations retenues et rédige une synthèse (réponse à la problématique).</p>	<p>Rappelle la qualité du dossier à travers des consignes : Constitution d'un sommaire La problématique ; La rédaction de l'introduction La synthèse La conclusion.</p>

Source : Guide Histoire-Géographie, classe secondes AB, 2009

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient d'affirmer que la technique du dossier documentaire dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie offre de multiples avantages aussi bien à l'enseignant qu'à l'apprenant.

La première hypothèse qui stipule que le dossier documentaire est une technique très utile dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie a été confirmée. En effet, le dossier documentaire offre un intérêt pratique d'autant qu'il permet à l'apprenant de construire son propre savoir sur la base des documents et à l'enseignant de jouer pleinement son rôle de facilitateur dans le processus de l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie. Les enquêtes effectuées ont prouvé que l'apprentissage par dossier documentaire est facile et implique davantage l'apprenant selon le système de l'APC. Il développe en l'apprenant le sens de la synthèse, l'esprit critique et l'esprit d'initiatives. Il élargie également le champ de la connaissance de l'enseignant.

Toutefois, d'autres enquêtes ont révélé que cette technique que constitue le dossier documentaire n'est pas utilisée par le tiers des enseignants pour plusieurs raisons. Ce qui confirme la deuxième hypothèse de cette étude. La délicatesse de la technique du dossier documentaire nécessite que les enseignants soient formés et informés de son utilisation. Or, on note après analyses des résultats que des problèmes de formation des enseignants et de vulgarisation de la technique en question. Cette technique pratique qui n'est utilisée qu'au second cycle disparaît dans les pratiques de classe des enseignants. A tous ces problèmes s'ajoutent ceux liés aux apprenants notamment le niveau bas et leur manque d'esprit d'équipe ainsi que les problèmes liés aux sources d'informations : absence de centre de documentaire surtout au CEG Djassin et les nombreuses difficultés liées à l'utilisation de l'internet, etc.

Par ailleurs, la proposition de démarches pour confirmer la troisième hypothèse est un guide pouvant aider l'enseignant à surmonter les problèmes identifiés dans la deuxième hypothèse en vue d'utiliser efficacement le dossier documentaire dans ses pratiques de classe. Aussi, pour une innovation dans les techniques de l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie pourrait-on être adapté la technique du dossier documentaire au niveau des apprenants du premier cycle ?

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **AGBOTON V.** (2005), Internet dans le rapport enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie : Importance stratégique et difficultés, UAC/ENS, Mémoire de CAPES, 59p.
- **AGOSSOU, N.** (2010) : Porto-Novo, décapitale du Bénin. Essai de géographie politique/polémique, Porto-Novo, Editions Populaires Africaines, 400pages
- **AGOSSOU, N.** (2014) : Initiation à la méthode de travail, Porto-Novo, Editions Populaires Africaines, 2<sup>e</sup> éd., coll. initiation n°3, 246pages
- **AMOUSSOU G.** et **BONOU J.** (2010), Pratique de l'évaluation des apprentissages scolaires aux cours moyens : Cas de la circonscription scolaire de Cotonou-Akpakpa, UAC/FLASH/DPSE, 89p.
- **BURZICKI, R.** et al (1993) : Les modules : documentation, réflexions, expériences, Paris, éditions Bélin.
- **CARLOT, Y (et al).** (2003) : Le dossier documentaire, Rapport de recherche innovation, Académie de Nice (en ligne)
- **DALONGEVILLE, A.** (1995) : Enseigner l'Histoire à l'école, Paris, Hachette, cycle 3, 127pages
- **DIP,** (2003) et (2009), Programmes d'Histoire et de Géographie : classe de Seconde, 70p.
- **ENCARTA,** (2009) : Dictionnaire Encarta
- **GADO, I.** (sd) : Techniques, méthodes et stratégies d'enseignement et de formation, Porto-Novo, CNPMS, 351p
- **GIOLITTO, P.** (1986) : L'enseignement de l'Histoire aujourd'hui, Paris, Armand Colin/Bourrelier, 159 pages
- **GOBLE, N (et al).** (1977) : L'évolution du rôle du maître. Perspectives internationales, Paris, UNESCO, 257 pages
- **GRANIER G.** et **PICOT F.** (2011), La place des documents dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie, 15p
- **INFRE,** (2007) APC, les orientations générales au Bénin, Porto-Novo, 27p.
- **IPAM,** (1993) : Guide pratique du maître. Paris : Edicef. 672p.
- **MARECHAL, P.** (1969) : l'Histoire en question. Les voies éducatives, Paris, Armand Colin/ collection Bourrelier, 127 pages

- **MERENNE-SCHOUMAKER, B.** (2012) : Didactique de la Géographie, Bruxelles, de Boeck, 208 pages
- **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FRANCE :** Moyens d'enseignement 9, Paris, CNDP, 75 pages
- **RAYNAL, F (et al).** (2005) : Pédagogie : dictionnaire des concepts clés apprentissage, formation, psychologie cognitive, Paris, ESF, 5<sup>e</sup> éditions, 420 pages
- **ROBERT, P.** (2010) : Le nouveau Petit Robert. Paris.2837p.
- **SAGBO, F.** (2011) : Animation et Gestion de la classe d'Histoire et de Géographie. Porto-Novo. 64p
- **SILVESTRE, P.** (1970) : Le mouvement ouvrier jusqu'à la deuxième guerre mondiale, accompagné de dossier « sciences humaines » n°19, Paris, Armand Colin, 96 pages
- **TORAILLE, R (et al).** (1982) : L'école élémentaire, orientation et didactique, Paris, Librairie Istra, 621 pages.

#### **WEBOGRAPHIE**

- Colloque « Apprendre l'Histoire et la Géographie à l'école » tenu en France les 12, 13 et 14 décembre 2002 (en ligne) (page consultée le 12/06/2015 à 10h 31). [http:// eduscol. éducation. Fr/cid 46005/ document-dans l'enseignement de l'Histoire.html](http://eduscol.education.fr/cid46005/document-dans-l-enseignement-de-l-histoire.html)
- [www.Cndp.Fr/crdp-reims/ressources/brochures/blphg/bu 12930/Pico.html](http://www.Cndp.Fr/crdp-reims/ressources/brochures/blphg/bu_12930/Pico.html)
- [www. Wikipedia. Com](http://www.Wikipedia.Com)

## LISTES DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau I : Nature et qualité des documents consultés selon les différents centres de documentation	16
Tableau II : Répartition des élèves enquêtés par promotion	23
Tableau III : Taux de récupération des questionnaires.	24
Tableau IV : Taux de formation des enseignants	31
Tableau V : Taux de participation des élèves au travail de groupe	32
Tableau VI : Tableau descriptif des étapes de réalisation d'un dossier documentaire	39
Tableau VII : Canevas théorique d'exploitation d'un dossier documentaire	44
Figure 1 : Plan du CEG Djassin	13
Figure 2 : Situation géographique du CEG Djassin	14
Figure 3 : Répartition des élèves selon leur niveau de compréhension des cours par dossier documentaire.	27
Figure 4 : Durée de réalisation d'un dossier dans l'exécution d'une SA selon les élèves	28
Figure 5 : Durée de réalisation d'un dossier dans l'exécution d'une SA selon les professeurs	29

## ANNEXES

### Guide d'entretien

- 1- Présentation (facultatif)
- 2- savez-vous ce qu'on appelle dossier documentaire ?
- 3- Quelle est la composition d'un dossier documentaire ?
- 4- A-t-il une utilité pour que l'enseignant l'utilise dans ses pratiques de classe pour faire apprendre ses apprenants ?
- 5- Pourquoi la majorité des enseignants ne l'utilise pas comme méthode d'enseignement au moins une fois l'année dans leurs pratiques de classe ?
- 6- Quelle stratégie adoptée pour réaliser un dossier documentaire ?
- 7- Comment peut-on utiliser le dossier en enseignement/apprentissage ?
- 8- Le dossier documentaire peut-il être utilisé dans les classes du premier cycle comme technique d'enseignement/apprentissage ?

### QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DESN ENSEIGNANTS

Chers enseignants, dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation de BAPES à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, nous vous adressons ce présent questionnaire et sollicitons votre collaboration pour recueillir des informations sur le sujet : « **Le dossier documentaire dans l'enseignement de l'histoire et de géographie : stratégies et utilisation pour une pratique de classe efficace (CEG Djassin comme base d'étude)** ».

Un strict anonymat vous est garanti et nous vous remercions d'avance de votre franche et aimable collaboration.

Votre grade : APE  ACE  Vacataire

1- Savez-vous ce qu'on appelle dossier documentaire ?

OUI  NON

2- Comment est caractérisé le dossier documentaire ?

.....  
.....

3- Utilisez-vous le dossier documentaire en situation de classe comme technique d'enseignement /apprentissage ?

OUI  NON

• Si oui, pourquoi ? (choisissez les raisons parmi celles qui suivent)

- Vous avez suivi une formation
- Votre propre culture

Autres : .....

• Si non, pourquoi (choisissez les raisons parmi celles qui suivent)

- Manque de vulgarisation de cette technique
- Pas suivi une formation pour l'usage de cet outil
- Problème de centre de documentation
- Niveau bas des élèves
- Autres : .....

4- Pensez-vous qu'il y a des raisons qui peuvent être à la base de non utilisation du dossier documentaire dans les pratiques de classe chez d'autres enseignants ?

OUI  NON

Si oui lesquels

.....  
.....

Si non pourquoi ?

.....  
.....

5- Sur quelles situations d'apprentissage (SA) réalisez-vous le dossier ?

.....  
.....

6- Rencontrez-vous des problèmes au cours de la réalisation du dossier avec les élèves.

OUI  NON

Si oui, lesquels ?

.....  
.....

7- Peut-on réaliser le dossier sur la SA : les résistances en Afrique de l'ouest face à l'impérialisme européen, avec les élèves du cycle I ?

OUI

NON

Si oui, comment procéder ?

.....  
.....

Si non, pourquoi ?

.....  
.....

8- Comment exploitez-vous le dossier dans la mise en œuvre de votre enseignement ?

.....  
.....

9- Par dossier documentaire, vous finissez la SA

Sur une longue durée

sur une courte durée

10- Le dossier documentaire a-t-il un intérêt pour l'enseignant et l'apprenant dans le processus enseignement/apprentissage ?

OUI

NON

Justifiez-vous

.....  
.....

### QUESTIONNAIRE D'ENQUETE A L'ENDROIT DES ELEVES

Dans le but de recueillir des informations sur un sujet de mémoire de fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, intitulé : « **Le dossier documentaire dans l'enseignement de l'Histoire et de Géographie : stratégies et utilisation pour une pratique de classe efficace** », nous t'adressons ce questionnaire.

Nous sollicitons à cet effet, ton aide pour la réussite de ce travail et te prie de bien vouloir remplir le présent questionnaire en toute honnêteté. Merci pour ta coopération.

Collège : .....

Classe : .....

1- As-tu une fois réalisé un dossier documentaire avec ton professeur en classe ?

Oui

Non

Ne sais rien

Si oui, sur quelle situation d'apprentissage ?

.....

2- As-tu compris les recommandations du professeur par rapport à la réalisation du dossier documentaire ?

Oui

Non

3-

- Tu as réalisé le dossier documentaire

Seul  avec tes camarades

- Comment tu as procédé pour réaliser le dossier documentaire ?.....

.....

4- Tu as rencontré des difficultés dans la recherche des informations pour réaliser le dossier documentaire.

OUI

NON

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

Si non, pourquoi ?

.....

.....

5- Après que tu as réalisé le dossier documentaire avec tes camarades, le professeur vous a-t-il aidé à mieux comprendre la situation d'apprentissage sur laquelle vous avez travaillé ?

OUI       NON       PAS DE REPONSE

6- Par dossier documentaire, vous avez fini la situation d'apprentissage.

Sur une courte durée  sur une longue durée  Ne sais rien

7- Comment as-tu trouvé ton apprentissage par dossier documentaire ?

Facile       Difficile       Sans réponse

8- Veux-tu que ton professeur l'utilise souvent pour te faire apprendre ?

OUI       NON       JAMAIS

9- Que conseilles-tu aux professeurs qui n'utilisent pas le dossier documentaire pour faire apprendre leurs élèves ?

.....  
.....

## TABLES DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
DEDICACE.....	3
REMERCEMENTS.....	4
SIGLES ET ARONYMES.....	5
RESUME.....	6
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1 <sup>er</sup> : CADRES THEORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET METHODES DE RECHERCHE.....	9
1-1. Cadre théorique.....	9
1-1-1. Problématique.....	9
1-1-2. Hypothèses.....	11
1-1-3. Objectifs.....	11
1-1-3-1. Objectif global.....	11
1-1-3-2. Objectifs spécifiques.....	11
1-2. Cadre d'étude.....	12
1-2-1. Description du cadre d'étude.....	12
1-3. Méthodes de recherche.....	15
1-3-1. Recherche documentaire.....	15
1-3-1-1. Collecte de la documentation.....	15
1-3-1-2. Revue de littérature.....	16
1-3-1-3. Clarification de concepts.....	19
1-3-2. Travaux de terrain.....	22
1-3-2-1. Pré-enquête.....	22
1-3-2-2. Populations cibles.....	22
1-3-2-3. Matériels, outils et techniques d'enquête.....	23
1-3-2-4. Dépouillement, traitement et analyse de résultats.....	25
1-3-2-5. Difficultés.....	26
CHAPITRE 2 <sup>e</sup> : PRESENTATION DES RESULTATS RELATIFS L'UTILITE, AUX PROBLEMES D'UTILISATION DU DOSSIER DOCUMETAIRE.....	27
2-1. Utilité/intérêt du dossier documentaire dans l'enseignement/apprentissage de l'Histoire et de la Géographie.....	27

2-2-Problèmes liés à l'utilisation du dossier documentaire, outil d'enseignement/apprentissage.....	30
2-2-1. Problèmes de formation et de vulgarisation du dossier documentaire.....	31
2-2-2. Problèmes au niveau des apprenants.....	31
2-2-3. Problèmes de sources d'informations.....	32
2-2-3-1. bibliothèque.....	33
2-2-3-2. L'internet.....	33
2-2-3-3. Les personnes ressources.....	34
2-3. Proposition de démarches et de guide de l'enseignant dans la mise en œuvre du dossier documentaire.....	35
2-3-1. Proposition de démarches de réalisation de dossier documentaire.....	35
2-3-1-1. Quelques préalables à la mise en œuvre du projet pédagogique du dossier documentaire.....	35
2-3-1-2. Méthodes de réalisation du dossier documentaire.....	35
2-3-1-2-1. Travail préalable.....	35
2-3-1-2-2. La réalisation proprement dite du dossier documentaire.....	39
2-3-1-2-3. Validation du dossier documentaire.....	41
2-3-2. Guide de l'enseignant dans la mise en œuvre pédagogique du dossier documentaire.....	41
2-3-2-1. La phase préparatoire de l'enseignant.....	41
2-3-2-2. Préparation des activités du déroulement en classe.....	42
CONCLUSION.....	46
BIBLIOGRAPHIE.....	47
WEBOGRAPHIE.....	48
LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES.....	49
ANNEXE.....	50

**EXEMPLE DE DOSSIER DOCUMENTAIRE SUR LES RESISTANCES EN AFRIQUE DE  
L'OUEST FACE A L'IMPERIALISME EUROPEEN**

## INTRODUCTION

Au lendemain de la honteuse traite Atlantique, les puissances européennes désormais industrialisées vont une fois s'intéresser au continent noir. Ainsi à partir des années 1885 on assiste à un déchainement de l'impérialisme européen en Afrique avec pour objectif principal la recherche des matières premières et des débouchés. Bien décidés à conserver l'intégrité de leurs territoires, certains rois et peuples africains opposent aux impérialistes européens une farouche résistance militaire. Plusieurs événements ont marqué cette période. Dans un dossier de sources diverses constitué de trois parties, il sera exposé premièrement les événements relatifs aux dispositions prises par les européens pour la réussite de leurs projets, deuxièmement présenter les réactions des Africains en se fondant sur quelques exemples de résistance et enfin faire le bilan de ces événements.

### 1- La notion de l'impérialisme

#### Qu'est-ce que l'impérialisme ?

La doctrine de l'impérialisme. A l'exploration succède l'impérialisme au cours des années 1870-1880. On appelle ainsi, aujourd'hui, abord une doctrine qui préconise la domination politique et économique des Etats les plus forts sur les peuples trop faibles techniquement, trop en retard ou trop divisé pour résister. Le mot désigne également le résultat de l'application de cette doctrine qui connaît au 19<sup>e</sup> siècle un succès à peu près universel en Europe, puis aux Etats-Unis et au Japon. Par quels arguments prétend-il se justifier ?

#### Les causes de l'impérialisme

- **Les causes humanitaires:** Les Européens croyaient que les populations des autres continents étaient « primitives » et pensaient qu'ils avaient le devoir de les « civiliser », de leur apprendre à vivre comme eux, à travailler selon les techniques européennes, à se soigner avec la médecine européenne, lire et à écrire ...
- **Les causes religieuses :** Les Européens étaient en grande majorité des chrétiens. Ils voulaient convertir les autres peuples au christianisme. De nombreux missionnaires s'installèrent en Asie et, surtout, en Afrique, dans ce but.
- **Les causes économiques :** Les transformations économiques au XIX<sup>e</sup> siècle expliquent l'intérêt croissant des Européens pour le reste du monde. Les industries européennes avaient besoin des matières premières agricoles et minières produites dans les régions tropicales : le coton, le caoutchouc fabriqué à base de la sève de l'hévéa, l'arachide et l'huile de palme pour le graissage des machines. Les pays industrialisés espéraient aussi trouver dans le monde de nouveaux débouchés pour leurs produits. Ils cherchaient à obtenir des zones exclusives dans lesquelles ils seraient les seuls à faire du commerce. A l'exemple de Cecil RHODES, devenu milliardaire en exploitant les mines d'Afrique Australe, des hommes émigraient dans l'espoir de faire fortune.
- **Les causes politiques :** Les puissances européennes installèrent des comptoirs, des bases navales pour contrôler le commerce maritime » et surveiller les régions lointaines. Poussés par le nationalisme, les Etats européens cherchaient à accroître leur prestige en se taillant de vastes empires coloniaux.

**Source: Histoire 3<sup>e</sup>, L'Afrique et le monde, Paris, Hatier, 1995.**

*Dans le but de réussir leurs visées impérialistes, les Européens ont employés des méthodes appelées le système des 3M*

### **Le système des 3M (Missionnaires, Marchands, Militaires)**

Le système des ''3M'' repose sur le rôle que les missionnaires, marchands et les militaires ont joué dans la conquête européenne.

Les missionnaires ont évangélisé, endoctriné, aliéné les peuples africains. Ils ont fourni de précieux renseignements à la métropole et ont œuvré à la formation des élites africaines.

Les marchands sont à la recherche de marché d'écoulement des produits manufacturés et de sources d'approvisionnement en matières premières. Ils ont installé des comptoirs sur les côtes africaines puis progressivement vers l'intérieur du continent. Ils ont développé et entretenu des cultures de rente (coton, cacao, arachide, etc.) pour satisfaire les industries européennes.

Les militaires ont dissuadé et influencé toute tentative de remise en cause des différentes missions envoyées sur le continent. Ils sont venus dans le souci d'assurer la sécurité des intérêts des nations européennes et de préserver la paix dans les colonies. Ils ont favorisé .L'arrivée des militaires entraîne la conquête effective de l'Afrique

*Les missionnaires, marchands, et les militaires dans leurs missions étaient précédés par les explorateurs.*

### **Les explorations en Afrique**

La reconnaissance du Sahara. Des caravanes de marchands arabes et maghrébins le traversent suivant des parcours déterminés par la saison, les points d'eau, etc. Au 19<sup>e</sup> siècle les pistes sahariennes les plus fréquentées sont celles de l'Est qui relient le Tchad à Tripoli et au Caire.

En 1823, une mission exploratrice conduite par l'Anglais Clapperton depuis Tripoli atteint le Bornou et elle est reçue chez le prince du Kanem. En 1828, le français René Caillié entre à Tombouctou après une longue préparation et grâce à la protection d'un Cheikh Kounta. Les récits publiés par ces explorateurs révèlent aux Européens un monde insoupçonné jusque-là.

L'Allemand Bart réalisé de 1850 à 1856 de prodigieuses explorations au Sahara au Sud ; il découvre le manuscrit du «Tariq el Fettach » à Tombouctou, rapporte des manuscrits de Kounta où le Kanemi l'a bien reçu : il révèle à l'Europe que les peuples noirs ont eux aussi une histoire et une civilisation intéressantes. Ses compatriotes Nachtigal et Rohlf s'apportent une large contribution à la connaissance du Sahara étudié aussi par le Français Duveyrier. Pour les Français, le massacre de la mission Flatters par les Touareg (1881) fait échouer le projet d'un chemin de fer transsaharien dont l'équipe de Flatters devait déterminer l'itinéraire possible.

**Sources : IPAM, Histoire 3<sup>e</sup>, le monde contemporain de 1815 à nos jours, Paris, EDICEF, 1988**

### **Les causes de la conférence de Berlin**

#### **Des rivalités croissantes**

A partir de 1875, les projets colonisation provoquèrent des rivalités entre les différents Etats européens :

- Les échanges commerciaux avec l'Afrique de l'Ouest mettaient en concurrence les puissances européennes, la France et la Grande-Bretagne en particulier.
- Les rivalités étaient également intenses dans l'embouchure du Congo, lieu d'un important trafic commercial. En 1880, Stanley tenta de prendre le contrôle du Congo au nom de Léopold II, roi des Belges. Dans le même temps, le Français Pierre Savorgnan de Brazza signa avec MAKOKO, un traité qui plaçait la région sous protectorat français.
- La Grande-Bretagne convoitait l'Égypte, idéalement situé sur la route vers l'Inde. Prenant pour prétexte une révolte des Egyptiens contre les étrangers, elle envahit le Caire et occupa l'Égypte en 1884. Les autres Etats européens, inquiets de la puissance britannique, demandèrent en compensation d'avoir les champs libres dans d'autres régions du monde. La tension entre les puissances européennes était à son comble.

**SOURCE : Histoire 3<sup>e</sup> l'Afrique et le monde, Paris Hatier, 1995**

### **Les décisions issues de la conférence**

#### **Le 2<sup>e</sup> congrès de BERLIN et le partage de l'Afrique.**

Les décisions du Congrès. Bismarck, craignant que les compétitions en Afrique, exaspérées par l'affaire du Congo, n'entraînent une guerre entre puissances européennes

(texte 10), proposé de régler tous ces problèmes dans une conférence internationale : c'est le 2<sup>e</sup> Congrès de Berlin (nov. 1884-fev. 1885). Les puissances s'y accordent sur les principes suivants :

1. Lutte contre l'esclavage, liberté de conscience, navigation libre sur tous les grands fleuves africains, liberté commerciale sur tout le bassin conventionnel du Congo. Toutes ces décisions allaient dans le sens souhaité par les savants, qui avaient entrepris l'exploration de l'Afrique, mais aussi par les marchands, auxquels s'offraient, espéraient-ils, de brillantes perspectives de profits.

2- L'Etat indépendant du Congo est reconnu : c'est une grande satisfaction obtenir par le roi des Belges qui en est le propriétaire et cette solution ouvre la voie à un apaisement général, car mieux vaut une petite puissance qu'une grande au centre de l'Afrique.

3- Le Congo aurait accès à la mer, mais le Portugal garderait l'enclave de Cabinda.

4- Enfin, pour annexer un territoire, il ne suffirait plus de passer des traités avec les chefs africains, il faudrait avertir les puissances signataires de l'Acte de Berlin et occuper effectivement la région ; il était admis, officieusement, que toute puissance établie sur la côte (fig.11) avait le droit de reculer les frontières de son enclave jusqu'à ce qu'elle rentre un obstacle naturel ou les frontières d'une autre puissance, toujours à condition de le faire officiellement connaître et d'occuper effectivement.

**Source :** IPAM, Histoire 3<sup>e</sup>, Le monde contemporain de 1815 à nos jours, Paris, Edition, 1988

### **Les conséquences des décisions du Congrès de Berlin sur l'Afrique**

Le 2<sup>e</sup> Congrès de Berlin fut le signal du « scramble » - de la « mêlée »- pour le partage de l'Afrique, considérée comme « maîtres de la terre » jouaient un rôle capital dans les anciennes sociétés. Partage fait sur des cartes, au niveau des chancelleries européennes, dans l'ignorance des réalités africaine

-groupement de tribus, ethnies qui se trouveront parfois partagées entre plusieurs puissances ; partage qui allait susciter des résistances et des ralliements, des bouleversements et des réalisations fécondes, mais qui engageait l'Afrique dans une évolution irréversible vers le monde moderne que façonnaient les Occidentaux.

**Source :** Histoire 3<sup>e</sup>. L'Afrique et le monde, Paris, Hatier, 1995

#### **2- Les résistances en Afrique de l'Ouest**

##### **Les causes de la résistance.**

Cinq types de raisons expliquent la résistance des populations à la conquête française :

\* Les populations refusent d'abandonner leur indépendance au profit des étrangers que sont les français.

\* Les populations courtières (Alladian, Abouré) veulent contrôler les échanges entre les populations de l'intérieur et les Européens.

\* Certaines populations refusent tout contact avec des étrangers.

\* D'autres populations, portent secours, au nom des alliances militaires entre populations, à leurs alliés engagés dans la lutte contre la France.

\* Certaines populations réagissent à la politique de conquête initié par le gouverneur Angoulvant (1908-1918) inaugura un plan de conquête avec une tactique dite de la "tache d'huile", celle-ci permit de désarmer plus de 110000 fusils, elle consistait à ne progresser qu'après avoir entièrement organisé le pays à l'arrière, autour d'un poste crée au cœur de la région troublée, à proximité d'un carrefour stratégique et appelé à servir de tremplin pour l'étape suivant.

Les résistances armées prennent des formes diverses selon l'environnement, selon le type d'organisation politique et sociale des populations et la stratégie des chefs militaires locaux.

**SOURCE : [www.wikipédia.fr](http://www.wikipédia.fr)**

## **QUELQUES CAS DE RESISTANCES DES SOUVERAINS**

### **LA RESISTANCE DU ROI BEHANZIN**

#### **BEHANZIN ET LE ROYAUME DE DANXOME**

Au Dahomey, les empiètements successifs de la France dans le royaume de Dahomey (occupation de Cotonou, refus des commerçants français de payer des droits de douane) entraînent des démêlés entre le roi Glèlè et le docteur Bayol qui semble avoir été passablement couard, si l'on en croit ses télégrammes désespérés à Paris pour appeler à l'aide et agiter le spectre de la destruction totale du contingent français. Il fait arrêter la délégation d'Abomey à Cotonou et la livre à l'allié des Français, Toffa de Porto-Novo, qui les fait exécuter. La flotte bombarde Cotonou. Le Dahomey relève le gant en la personne de son nouveau roi Gbéhanzin, qui envahit la côte mais sous la menace de bombardement de Ouidah, reconnaît par le traité de 1890 le protectorat français sur Porto-Novo et l'occupation de Cotonou contre une redevance annuelle.

Gbéhanzin avait la mine altière, la mise très simple, le regard net et presque hautain. Il adorait le faste dans son entourage, sa domesticité, ses ustensiles en métal précieux, les réceptions et fêtes qu'il donnait volontiers. Grand orateur, il subjuguait par la vigueur de son raisonnement et la finesse de son humour. Il ne dédaigna pas de composer des chansons. Mais dès qu'il s'agissait de son royaume, il affichait la fougue et l'intransigeance du souverain. En effet, ses armoiries le représentent comme un requin terrible qui barre le passage aux envahisseurs convoitant la terre de Wégbadja. Il avait déclaré aussi : « Le roi du Danxomè ne donne son pays à personne. » Ce pays s'étendait alors entre les Mahi ou les Yorouba du Nord et

l'Océan d'une part, et d'autre part entre les Popo et Agoué à l'Ouest et le lac Nokoué qui le séparait du royaume de Porto-Novo à l'Est.

**Source : KI-ZERBO, J. Histoire de l'Afrique d'hier à demain**

### **BEHANZIN dans la mémoire des hommes**

Le premier souci des Français après la conquête d'Abomey est d'effacer complètement l'image de Béhanzin de la mémoire de ses sujets. C'est dans ce cadre que s'inscrivent sa déchéance et son exil. Toutefois, pour les populations du royaume, même en exil, Béhanzin demeurait le Roi. En dehors du fait qu'il symbolisait : l'âme de la résistance à la pénétration française, Béhanzin conservait en effet, au regard de la tradition tous ses attributs. On comprend alors pourquoi la nomination d'Agoli-Agbo s'est heurtée au problème de la légitimité...

...Malgré les efforts déployés par l'administration coloniale pour présenter les anciens rois d'Abomey, surtout Béhanzin, comme des tyrans sanguinaires, la mémoire de Béhanzin s'est progressivement imposée aux Dahoméens comme celle d'un grand résistant.

Pour l'historien, la résistance de Béhanzin est loin d'un tyran déçu dans ses ambitions. Elle est celle d'un souverain qui incarnait le sentiment national de toutes les couches sociales de son royaume. A la faveur de l'intégration, Béhanzin est devenu le symbole de la résistance de tous les Dahoméens contre le système colonial. Car son image a progressivement dépassé le cadre de son royaume pour se classer parmi les figures de proue de l'histoire africaine.

**Source : ANIGNIKIN C. S, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Les origines du mouvement national au Dahomey 1900-1939, Université Paris 7, Juin 1980.**

### **La première guerre franco-dahoméenne (1890)**

1° Les causes de la guerre. Après l'échec de sa mission à Abomey, le docteur Jean Bayol revient furieux à Cotonou. Il va se préparer à faire la guerre. Le Gouvernement français lui recommande pourtant la paix. Dès qu'il reçoit des soldats, il fait arrêter deux chefs de Gbéhanzin qui ont osé affirmer que Cotonou n'appartient pas à la France. La ville de Cotonou est occupée par les Français. Le Yovogan de Ouidah tend un piège aux commerçants Français et les arrête avec le Père Dorgère. Ces Blancs sont conduits et gardés à Abomey.

2° Une nombreuse armée dahoméenne attaque les Français à Zogbo, près de Cotonou, à l'aube, en poussant des cris terribles. Mais les sentinelles françaises veillaient. Elles donnent l'alerte et les Dahoméens sont accueillis par des centaines de coups de fusil tirés ensemble, à intervalle réguliers, avec un bruit de tonnerre. Des amazones farouches égorgent leurs adversaires. Après avoir perdu beaucoup de guerriers, l'armée d'Abomey se retire. Elle attaque encore dans la région de Porto-Novo à Atchoukpa. Les guerriers Fon harcèlent les troupes de Terrillon venues protéger Toffa 1<sup>er</sup>. Les Français reculent.

3° Gbéhanzin revient à Abomey et libère les prisonniers français. Jean Bayol est rappelé en France et, plus tard, une autre mission se rend auprès du roi pour trouver des solutions aux problèmes qui opposent les deux parties. Gbéhanzin satisfait de cette démarche accorde aux Français le droit de faire du commerce à Cotonou, à condition de lui payer 20000 francs par an. Mais, il leur refuse de rester à Ouidah. Le gouvernement français n'est pas satisfait. Si Gbéhanzin continue d'acheter des fusils et d'entraîner ses guerriers, les Français, de leur côté, se préparent à reprendre la guerre. Ils se renseignent sur la région d'Abomey et construisent un Wharf pour débarquer des soldats.

**Source : PLIYA J., L'Histoire de mon pays le Bénin, Porto-Novo, CNPMS, 1993.**

### **La deuxième guerre franco-dahoméenne (1892-1894)**

1° En 1892, des guerriers de Gbéhanzin vont dans le pays des Ouatchi et dans la région de Grand-Popo, protégés par les Français pour capturer les esclaves. Ils vont aussi dans des villages voisins de l'Ouémé. Le roi de Porto-Novo inquiet, alerte les Français. Le gouverneur Victor Ballot, à bord d'un petit navire de guerre, arrive à Danko. Des coups de fusil sont tirés contre le navire qui répond par des coups de canon. Victor Ballot écrit à Gbéhanzin et lui déclare la guerre : c'est la deuxième guerre de résistance nationale.

**Source : PLIYA J., Histoire de mon pays le Bénin, Porto-Novo, CNPMS, 1993**

En réponse à la déclaration de guerre de Victor Ballot, le roi Béhanzin envoie au gouverneur la note suivante :

*Béhanzin à Ballot*

*A monsieur Ballot, Gouverneur de Porto-Novo*

*Je vous adresse ces deux lignes pour savoir des nouvelles de votre santé et en même temps vous dire que Bernardin a apporté au cabécère Zohoncon pour m'être communiqué au sujet des villages que j'ai détruits il y a trois ou quatre jours.*

*Je vous garantis que vous vous êtes bien trompé. Est-ce que j'ai été quelque fois en France faire la guerre contre vous ? Moi je reste dans mon pays, et toutes les fois qu'une africaine me fait mal, je suis bien en droit de la punir. Cela ne vous regarde pas du tout. Vous avez eu bien tort de m'envoyer ce recarde, c'est une moquerie ; mais je ne veux pas qu'on se moque de moi, je vous répète que cela ne me fait pas plaisir du tout. Le recarde que vous m'avez envoyé est une plaisanterie et je trouve extraordinaire. Je vous défends encore et ne veux pas savoir de ces histoires.*

*Si vous n'êtes pas content de ce que je vous dis, vous n'avez qu'à faire ce vous voudrez, quant à moi, je suis prêt. Vous pouvez venir avec vos vos troupes ou bien descendre à terre pour me faire une guerre acharnée.*

*Rien d'autre,*

*Agréez, Monsieur le Gouverneur, mes salutations sincères.*

*BEHANZIN, Roi de Dahomey.*

**Source : PLIYA, J. Histoire de mon pays le Bénin, Porto-Novo, CNPMS, 1993**

## **La résistance de Prempeh**

### **Prempeh 1<sup>er</sup> et le pays ashanti (Gold Coast)**

Nulle part ailleurs en Afrique occidentale n'a existé une aussi longue tradition de lutte entre les Africains et les Européens qu'entre les Ashanti et les Britanniques en Gold Coast. Les conflits surgirent dans les années 1760 et avec un affrontement militaire en 1824 : les Ashanti battirent les forces britanniques et leurs alliés, et tuèrent leur commandant, sir Charles Mac Carthy, alors gouverneur de la Gold Coast. Deux ans plus tard, les Anglais prirent leur revanche à la bataille de Dodowa. En 1850 et en 1863, la guerre fut évitée de peu, mais entre 1869 et 1872, les Ashanti lancèrent une triple attaque qui aboutit à l'occupation de pratiquement tous les Etats côtiers et méridionaux de la Gold Coast. Pour repousser les Ashanti, le gouvernement britannique lança à son tour 'une des campagnes les mieux organisées de l'époque, sous le commandement d'un des plus célèbres officiers anglais de son temps, le général Garnet Wolseley. Equipés des armes les plus modernes, ses soldats réussirent à refouler l'armée ashanti de l'autre côté du Pra, à occuper et mettre à sac Kumassi en février 1874, après une dernière tentative de résistance désespérée de l'armée ashanti à Amoafa, près de Bekwai.

Cette sévère défaite a eu pour conséquence la désintégration de l'empire ashanti. Des querelles de succession et une guerre civile s'installe.

En 1888, un nouveau roi l'ashantehene Prempeh 1<sup>er</sup> arrive à s'imposer. En trois ans, il rétablit l'ordre et arrive à reconstruire la confédération ashanti. Inquiets, les Britanniques proposent aux ashanti de les placer sous leur protectorat ; Prempeh refuse. Toutes les offres

des Britanniques (installation d'un résident à Kumassi, rente annuelle aux rois) sont rejetées par Prempeh.

Les autorités britanniques prétextent d'un dernier ultimatum (refus d'accepter un résident et de payer une indemnité de guerre imposée en 1878) pour attaquer. Elles s'emparent de Kumassi en janvier 1896 sans aucune résistance de la part de Prempeh qui a décidé de ne pas s'opposer aux Britanniques.

Prempeh, la reine mère, des oncles et des chefs militaires sont arrêtés et déportés en Sierra Leone puis aux Seychelles en 1900.

**Source : Histoire Générale de l'Afrique, Volume VII, page 154**

### **La lutte contre Samori.**

Malinké de Haute Guinée, colporteur devenu chef militaire et religieux, Samori Touré s'est créé un empire personnel immense mais fluctuant qui a dérivé d'Ouest en Est au gré de ses bonnes puis mauvaises fortunes. C'est un adversaire ancien qui continue de bloquer les visées françaises, les français réagissent donc : vaincu à l'Ouest du fleuve Niger par les Français, Samori oriente ses conquêtes vers l'Est et le Nord de la Côte d'Ivoire (1893). Il conquiert un vaste territoire depuis Odienné jusque dans le Nord de l'actuel Ghana et le Sud Burkina. Français et Anglais s'entendent pour abattre la puissance de Samori. A l'Est les Anglais lancent des opérations contre ses troupes. Au Nord, (actuels Burkina et Mali), les troupes françaises mènent l'offensive. Pris dans un étau, Samori tente de se replier vers l'Ouest. Avec la collaboration de populations soumises par Samori, les français le font prisonnier à Guéouleu en 1898. Samori est vaincu. Cette défaite permet la soumission des populations du Nord à l'autorité française et l'installation définitive de la France dans cette partie de la Côte d'Ivoire.

**Source : [www.wikipédia.fr](http://www.wikipédia.fr)**

### **La résistance d'AHMADOU**

À la mort du chef toucouleur El Hadj Omar, son fils Ahmadou, établi à Ségou sur le Niger, prend, en 1864, la direction de la lutte contre les Français. S'il est un chef religieux respecté, son autorité politique reste faible. Les Toucouleurs lui sont fidèles, mais il ne parvient à aucun moment à obtenir une obéissance réelle des Peuls et des Bambara. Ses propres frères

se constituent des chefferies quasiment indépendantes, comme Tidiani à Bandiagara, Mountaga à Nioro et Aguibou qui le trahit en soutenant les Français.

En 1880, Gallieni se rend auprès d'Ahmadou et négocie un traité garantissant la liberté du commerce sur le Niger. Mais la pénétration française, et la fondation de Bamako par Borgnis-Desbordes (1883) rallument les hostilités. Le colonel Archinard, après deux ans de guerre, entre dans Ségou, en 1890. Ahmadou se replie sur Nioro. En 1891, Archinard prend Ouossébougou, Koniakari, puis Nioro, après de durs combats, où les soldats toucouleurs se font tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre. En 1893, une dernière campagne est entreprise pour s'emparer d'Ahmadou, réfugié au Macina. Djenné, Mopti, Bandiagara tombent aux mains des Français. Ahmadou se réfugie en pays haoussa, où il demeurera jusqu'à sa mort.

Alfred FIERRO

**Source : [www.universalis.fr / encyclopédie/Ahmadou](http://www.universalis.fr/encyclopédie/Ahmadou)**

### **La résistance populaire sous l'administration coloniale**

Ces mouvements des peuples sont des exemples à suivre du refus du système colonial au Dahomey. Voyons quelques documents rassemblés qui éclairent ces mouvements insurrectionnels :

#### **La résistance des populations Holli (janvier 1914, août 1915, février 1916)**

Situé au nord-est, le pays Holli est une zone marécageuse. Les Holli, depuis la création de la colonie du Dahomey (1894) jusqu'en 1956 refusaient tout contact avec les Français (refus de payer l'impôt).

En janvier 1914, éclate la première révolte Holli. La raison de la révolte est assez secondaire : un Holli a été tué parce qu'il n'a pas salué un administrateur. La révolte dure de janvier à juin 1914. Les Holli prennent les armes, mènent une guerre de guérilla, de harcèlement.

Les dépêches et les câblogrammes échangés entre les autorités, montrent l'acharnement des combats et le désarroi total dans lequel les Holli plongèrent les colonialistes français. Le 31 janvier 1914, Noufflard a envoyé au gouverneur de Dakar une correspondance dont voici un extrait : « Au cours nouvelle attaque effectuée ce matin petit jour, 4 km de Pobè, nombreux Holli fortement retranchés leur champ, ont ouvert feu provoquant tirailleurs par cris et tam-tam de guerre. Poursuite rendue impossible en raison épaisseur fourré. Eûmes trois tirailleurs légèrement blessés... »

L'administration fait venir des renforts de Dakar, ce qui conduit à la reddition des Holli : ces derniers restituent des fusils ; les impôts sont doublés ; on exige de l'oba sa soumission officielle ; quand éclate la première guerre mondiale. Ceci entraîne l'arrêt de la guerre contre les Holli.

La deuxième révolte éclate pour une question de rapine (un tirailleur arrache à une femme de chef Holli, de la volaille ; le frère d'un chef de guerre est tué). La guerre est déclarée au mois de mai 1915. La population a su mettre au point une stratégie adaptée à ses conditions naturelles. Les vieillards, les femmes et les enfants sont envoyés dans des habitations temporaires en brousse.

L'administration coloniale contre-attaque ; mais des révoltes éclatent en même temps dans le Nord-Dahomey ; l'administration arrête la guerre contre les Holli battus.

Les Holli ont toujours combattu les groupes étrangers qui voulaient les asservir. Ils tiennent à leur autonomie. Pour les Holli payer 'impôt est une preuve de dépendance, de même que fournir des hommes à la corvée.

**Source : ANIGNIKIN C. S. ; Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Les origines du mouvement national au Dahomey 1900-1939, Université Paris 7, juin 1980.**

### **La résistance des Sahouè**

Les Sahouè se trouvent entre le lac Ahémé à l'Est et le lac Toho à l'ouest, entre Bopa et Athiémé. Ils sont des cultivateurs qui travaillent les terres fertiles de la région. Leurs hameaux sont très dispersés. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Ouéssou, roi des Sahouè est reconnu par les Français. Il réside d'abord dans le village de Doutou. Plus tard Cakpo Hla, puis son fils Sogbossi sont nommés chefs du canton des Sahouè.

En 1919, le commandant de cercle du Mono, Grange vient à Doutou pour obliger les gens qui refusent d'aller faire la guerre en France, à remplacer les poteaux télégraphiques et réparer la ligne. A l'approche d'un groupe d'habitants venant avec la commandant, un garde de cercle effrayé tire un coup de feu pour donner l'alarme. Les habitants s'enfuient. Le commandant, à bicyclette, va faire ramasser à Houéyogbé les fusils et les tam-tams de guerre abandonnés. Il est blessé d'un coup de fusil et meurt quelque temps après. L'inspecteur des gardes, Achille Béraud court à Sègbohoulé pour donner l'alerte. Les Sahouè dérobent 500 kilos de poudre, coupent les lignes téléphoniques et tendent des embuscades. Ils essaient d'entraîner les Ouatchi et les Dogbo. Les Français réagissent. Ils rasant le village de Doutou, placent des militaires un peu partout, surtout auprès des points d'eau. Plus de 1 000 Sahouè sont tués. Le chef de Doutou est déporté au Congo. Hounza Samakpon qui a tué le commandant est surpris et exécuté. Les Français installent 400 soldats à Grand-Popo pour veiller à la tranquillité du pays.

**Source : PLIYA J., Histoire de mon pays le Bénin, Porto-Novo, CNPMS, 1993**

### **La révolte des Sahouè (au Mono, juillet 1918, février 1919)**

Les Sahouè sont aussi des populations réfractaires à la colonisation. L'administration coloniale en décrivant ce mouvement de révolte a reconnu la bravoure et l'admirable maîtrise des techniques de la guerre de guérilla dont ont fait preuve les insurgés.

Voici des extraits du rapport de Milot :

« ...Leur méthode de combat consiste à se retrancher dans des villages et à tendre des embuscades sur des pistes en se cachant à l'abri du feuillage dans des tranchées profondes (...) ils remplacent parfois les embuscades et les sentinelles aux abords des villages par des fusils fixés sur des chevalets et dissimulés dans la brousse. Le passage dans des branchages détermine le départ des coups, les gâchettes étant manœuvrées par des lianes attachées aux branchages (...)

Les Sahouè ne se sont pas rendus au sens propre du mot, ... ils n'ont déposé les armes que contraints par le manque de munitions et la misère physiologique résultant de la vie dure menée pendant cinq (05) mois... »

**Source : ANIGNIKIN C. S. ; Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Les origines du mouvement national au Dahomey 1900-1939, Université Paris 7, juin 1980.**

### **3- les causes des échecs des résistances**

Les Européens se heurtent partout à des fortes résistances et ne s'imposent que par la force et la violence. Seule l'Ethiopie arrive à préserver son indépendance en 1896 après sa victoire face à l'Italie.

Les causes des échecs des résistances dans cette inégale lutte sont multiples. On peut citer :

- Les luttes intestines entre royaumes africains ;
- Leur manque de solidarité, d'unité et de coopération ;
- L'alliance de certains royaumes avec les envahisseurs européens contre leurs voisins ;
- L'écrasante supériorité militaire de l'Europe ;
- L'emploi d'armées professionnelles bien entraînées ;
- Les armées africaines non permanentes, non professionnelles, équipées de fusils démodés, de fusils de pierre, de lances, de flèches et de mousquets ;
- Les armées européennes disposent d'une artillerie lourde, de carabine à répétition, de mitrailleuses Gatling et Maxim. Les dernières campagnes militaires ont même utilisé des véhicules motorisés et des avions.

Tous ces facteurs expliquent la défaite des Africains. Mais peu importe que les Africains aient échoué, si la cause des résistances reste vivante dans la mémoire des descendants africains.

**Source : Document d'accompagnement 3<sup>e</sup>, Guide révisé**

Tous les efforts déployés par les souverains africains face aux poussées impérialistes ont échoué. Les raisons sont à la fois liées aux Africains eux-mêmes et stratégies mises en place par les impérialistes. Sur le plan interne, les chefs africains ont manqué de synergie d'actions. Les mésententes qui les opposaient, ont nourri un terreau fertile aux trahisons, à des dénonciations nuisibles à leurs actions. L'équipement militaire des armées africaines caractérisé par des fusils de traite, des gourdins, des lances, des coutelas et autres armes rudimentaires, n'a rien de comparable avec celui de leurs adversaires. Armées jusqu'aux dents, composées d'artillerie de marine, de légionnaires, des escadrons et dotées d'artilleries lourdes, les armées européennes étaient prêtes à la conquête. Qui pourrait résister à de telles forces, aguerries, armées, bien entraînées ?

**Source : Histoire-Géographie 3<sup>e</sup>, collection CRAP, 2010.**

Les figures 1 et 2 ci-dessus montrent combien de fois la lutte était inégale. Il faut noter une supériorité technique et militaire des Européens sur les Africains. Car, tellement les outils de guerres africains sont inférieurs et rudimentaires. Quant à la figure 3, elle montre la position des armées sur le champ des batailles. Les soldats européens bien alignés attendent des ordres. Alors que l'armée dahoméenne indisciplinée s'est éparpillée et attaque à temps et à contre-temps.

## CONCLUSION

Les différentes résistances restent l'exemple du refus des peuples africains du système colonial et de l'exploitation coloniale.

L'administration s'appuie en effet sur les notables locaux, soit apparus avec la colonisation, soit anciens chefs locaux auxquels s'oppose la masse rurale surexploitée. Au nom d'une supériorité de civilisation, le racisme utilisé comme mode de gouvernement menace de détruire l'héritage culturel. La colonisation française en Afrique a donc été bien loin d'une « mission civilisatrice ». En privant les pays colonisés de leurs capitaux et de leurs ressources, en empêchant le développement de l'industrie, elle a renforcé la pauvreté. En favorisant certaines ethnies, voire en créant les clivages ethniques, elle a posé les germes des guerres dites « ethniques » présentés aujourd'hui comme une fatalité africaine.

Dans l'ensemble ces résistances ont tous échoué. L'exemple des rois Béhanzin, Samory Touré, Prempeh et Ahmadou est très illustratif dans ce dossier. Ces échecs constituent la grande porte ouverte au partage réel de l'Afrique.

## LEXIQUE OU AUTRES INFORMATIONS

**Chancelier** : en Allemagne, le chancelier est l'équivalent du premier ministre.

**Protectorat** : pays soumis au contrôle d'un autre pays, qui gère notamment ses relations extérieures et la sécurité.

**Résistance** : c'est un mouvement qui s'oppose à l'occupation d'un pays par des forces étrangères.

**L'EIC** : signifie l'Etat Indépendant du Congo. Il correspond à l'actuel République Démocratique du Congo.

**Débouché** : c'est un moyen d'écouler un produit et d'en assurer la vente.

**Nationalisme** : c'est un sentiment de fierté nationale, passionné, accompagné parfois d'une volonté de protection et d'isolement ou d'un esprit de conquête.

**Samory Touré** : est né vers 1833 à Miniambaladougou (actuellement au sud-est de la Guinée). Son royaume Madingue a pour capitale Bissandougou. Samory était un chef de guerre à part entière. Capturé au petit matin du 29 septembre 1898 à Guélérou en Côte d'Ivoire, par le capitaine Gouraud puis exilé au Gabon. Il mourut en captivité le 2 juin 1900, des suites d'une pneumonie.